

Chapitre 6. Disparités entre les femmes et les hommes en matière d'intégration des immigrés

Une analyse comparative des résultats des femmes et des hommes immigrés – mais aussi de ceux des immigrés et des personnes nées dans le pays – permet de mieux comprendre les enjeux de l'intégration et de promouvoir des solutions adaptées. Selon le vécu des immigrés, qui est souvent différent selon le sexe, l'interaction avec la société d'accueil ne sera pas la même, ce qui aura un impact sur les résultats en termes d'intégration. De plus, les femmes immigrées ont moins de chances d'être entrées au motif du travail. En effet, elles quittent plus souvent que les hommes leur pays au titre des migrations familiales, ce qui renforce les inégalités entre les sexes sur les plans de l'emploi et de la situation sociale.

Mais des disparités entre les sexes existent aussi parmi les personnes nées dans le pays. En conséquence, les différences de situation entre les femmes et les hommes immigrés n'indiquent pas nécessairement une intégration plus ou moins réussie, mais elles peuvent aussi être l'expression de préjugés sexistes persistants sur le marché du travail du pays d'accueil et dans la société elle-même, ou encore refléter des choix différents selon le sexe.

Le présent chapitre examine les indicateurs clés de l'intégration pour évaluer les différences de résultats entre les femmes et les hommes. Il commence par une vue d'ensemble de la population féminine immigrée (indicateur 6.1) et par une comparaison des niveaux d'études (indicateur 6.2). Il s'intéresse ensuite aux différences de situation sur le marché du travail : taux d'emploi, de participation et de chômage (indicateurs 6.3 et 6.4), puis aux niveaux d'inactivité subie (indicateur 6.5). Il analyse dans la section qui suit les caractéristiques des emplois occupés par les immigrés, en étudiant d'abord les heures de travail et en particulier le travail à temps partiel – une problématique spécifiquement féminine dans de nombreux pays (indicateur 6.6) – et par la suite le niveau de qualification de ces emplois (indicateur 6.7). Le chapitre examine en outre dans quelle mesure les diplômés et le niveau d'éducation correspondent au niveau de qualification des emplois occupés (indicateur 6.8). La dernière section dépasse le milieu du travail pour étudier les expériences de discrimination vécues par les femmes et les hommes sur la base de leur nationalité, de leur origine ethnique ou de leur « race » (indicateur 6.9).

Principaux résultats

- Dans l'OCDE et l'UE, près de 51 % des immigrés comme des personnes nées dans le pays sont des femmes. Dans la plupart des pays où les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes nées à l'étranger, l'écart est plus marqué chez les immigrés nés dans un pays de l'UE.
- La part des femmes dans la population immigrée a augmenté de moins d'un point de pourcentage, ces dix dernières années, dans l'OCDE et dans l'UE.
- Les femmes immigrées sont plus susceptibles d'être diplômées du supérieur que les hommes nés à l'étranger mais aussi que les hommes nés dans le pays. Elles sont en effet 38 % dans l'OCDE et 30 % dans l'UE à avoir achevé des études supérieures. Dans l'OCDE, elles sont également plus susceptibles d'avoir un niveau d'éducation élevé que les femmes nées dans le pays. Dans l'UE, la probabilité est la même.
- Dans l'OCDE, les hommes immigrés sont légèrement plus susceptibles d'être occupés que les hommes nés dans le pays (77 % par rapport à 74 %). L'inverse est vrai chez les femmes, qui sont 59 % à travailler parmi les immigrées et 60 % parmi celles nées dans le pays.
- Dans l'UE, si le taux d'emploi des hommes nés à l'étranger et celui des hommes nés dans le pays sont identiques (73 %), celui des femmes immigrées est beaucoup plus faible que celui des femmes nées dans le pays – 57 % par rapport à 63 %. L'écart entre le taux d'emploi des femmes nées à l'étranger et celui des femmes nées dans le pays est particulièrement élevé en Belgique et en France, atteignant 14 points de pourcentage, ainsi qu'aux Pays-Bas, avec presque 17 points.
- En Europe, les immigrés hommes et femmes originaires de l'UE affichent des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes nées dans le pays. L'inverse est vrai pour les immigrés non originaires de l'UE, le taux d'emploi des hommes et des femmes étant respectivement inférieur de 6 et de 13 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays.
- Le fait de posséder un diplôme d'enseignement supérieur du pays d'accueil est particulièrement utile aux femmes immigrées pour trouver un emploi. Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, plus des trois quarts des femmes diplômées du supérieur dans le pays d'accueil occupent un emploi, leur taux d'emploi dépassant celui des femmes diplômées à l'étranger de plus de 14 points de pourcentage. Le pays d'obtention du diplôme a un effet moindre sur le taux d'emploi des hommes immigrés.
- Dans la moitié des pays de l'OCDE, le taux de participation des hommes immigrés est supérieur à celui des hommes nés dans le pays, tandis que celui des femmes immigrées est inférieur à celui des femmes nées dans le pays.
- Dans l'OCDE et dans l'UE, les femmes nées à l'étranger affichent un taux de chômage légèrement supérieur à celui de leurs homologues masculins. Aucune disparité n'est en revanche observée entre les femmes et les hommes nés dans le pays.
- Les femmes immigrées sont plus exposées à l'inactivité subie que les femmes nées dans le pays. Les différences entre les deux groupes sont particulièrement marquées dans les pays du Benelux, dans les pays scandinaves (sauf en Suède), en Pologne et dans les pays de l'Europe du Sud (sauf en Espagne).
- Quant aux raisons de leur inactivité, les femmes immigrées citent le plus souvent les responsabilités familiales – 30 % des immigrées en situation d'inactivité subie dans l'OCDE et 35 % dans l'UE, par rapport à un quart environ des femmes nées dans le pays dans les deux zones.
- Les contrats à temps partiel sont particulièrement répandus chez les salariées dans les pays de l'UE – environ 40 % des immigrées (44 % si elles viennent de pays hors UE) et 30 % des femmes nées dans le pays. Les écarts sont particulièrement marqués dans l'Europe du Sud.

- Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, les femmes, qu'elles soient immigrées ou nées dans le pays, sont généralement davantage susceptibles que les hommes d'occuper des emplois peu qualifiés. En Europe du Sud (sauf au Portugal), ainsi qu'au Chili, en Corée et en Slovénie, plus de 30 % des femmes immigrées occupent des emplois peu qualifiés.
- Dans l'UE, les femmes immigrées sont dix fois plus susceptibles de travailler en tant que personnel domestique que les femmes nées dans le pays, et de tels emplois représentent même plus de 20 % des emplois qu'elles occupent dans les pays de l'Europe du Sud.
- Dans l'OCDE, parmi les immigrés, 36 % des femmes et 34 % des hommes occupent un emploi dans lequel ils sont déclassés, par rapport à 29 % et 33 % des femmes et des hommes nés dans le pays, respectivement. Dans l'UE, l'écart entre les femmes et les hommes est plus marqué parmi les immigrés, avec 36 % de femmes et 31 % d'hommes déclassés (par rapport à 22 % et à 20 % respectivement des femmes et des hommes nés dans le pays).
- À l'échelle de l'UE, le taux de déclassement des femmes immigrées est supérieur de 14 points de pourcentage à celui des femmes nées dans le pays, tandis que chez les hommes, l'écart est de 11 points de pourcentage au détriment des immigrés.
- À l'échelle de l'UE, parmi les personnes nées à l'étranger, une proportion plus importante d'hommes (15 %) que de femmes (13 %) indique appartenir à un groupe victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». Dans les pays en dehors de l'Europe, les femmes et les hommes font état d'actes de discrimination fondée sur ces motifs dans des proportions identiques, à l'exception des États-Unis où la proportion d'hommes immigrés ayant le sentiment d'être victimes de discrimination dans le domaine de l'emploi est supérieure à celle des femmes.

6.1. Population féminine

Définition

La population féminine fait référence à la part des femmes dans la population immigrée.

Population étudiée

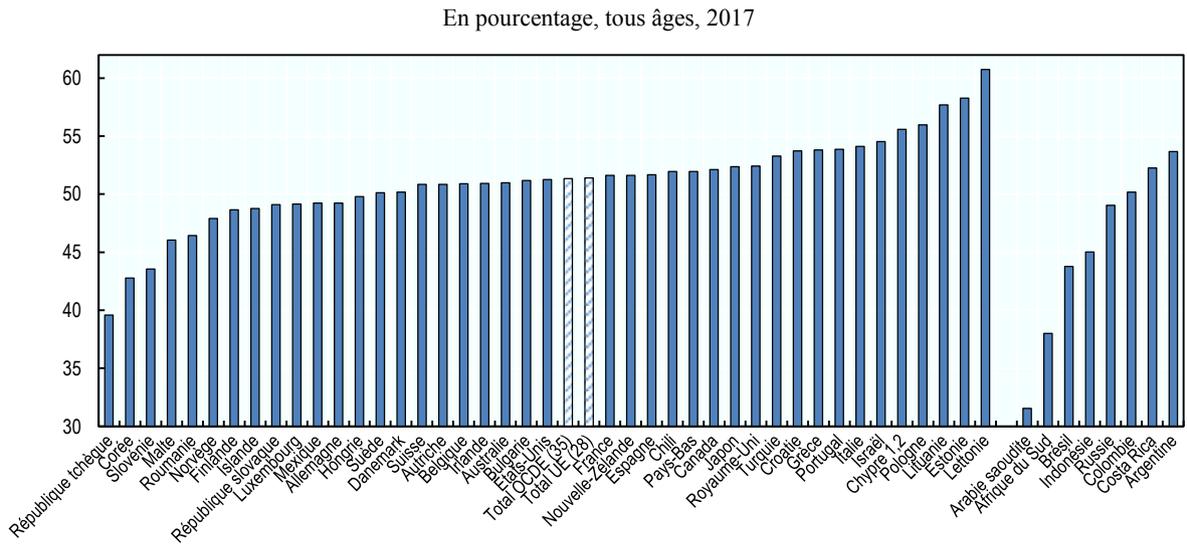
Population de tous âges.

Dans l'OCDE et l'UE, 51 % des immigrés comme des personnes nées dans le pays sont des femmes, tous âges confondus. Si la proportion de femmes parmi les personnes nées dans le pays est relativement comparable d'un pays à l'autre, les proportions varient largement parmi les immigrés. Dans la moitié des pays, au moins 52 % des immigrés sont des femmes. Elles sont, par exemple, surreprésentées dans la population née à l'étranger des pays de l'Europe du Sud. Et dans ceux où la population née à l'étranger est relativement âgée – par exemple en Israël, en Pologne et dans les pays baltes –, les femmes sont majoritaires, leur part s'élevant à 55 % voire davantage. Elles forment également une petite majorité dans les pays européens d'immigration de longue date, dans les pays d'installation, en Turquie et au Japon. En Allemagne et dans les pays nordiques accueillant d'importants effectifs de migrants humanitaires, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes. La part des femmes dans la population immigrée est inférieure à 48 % dans six pays seulement, les taux les plus bas étant observés en Corée (43 %) et dans la République tchèque (40 %).

Dans l'ensemble, pourtant, la part des femmes dans la population immigrée a légèrement progressé ces dix dernières années – de près d'1 point de pourcentage dans l'OCDE. Leur part est restée la même dans l'UE. Ces évolutions cachent toutefois de grandes disparités entre les pays. En fait, la proportion de femmes parmi les personnes nées à l'étranger a augmenté dans un quart des pays seulement – en particulier dans les pays ayant connu au cours de la période précédente une forte immigration de travailleurs de sexe masculin, comme l'Europe du Sud et l'Irlande. En Islande et en Espagne, la progression s'est élevée à pas moins de 4 points de pourcentage. En Irlande, dans la population immigrée, les hommes étaient plus nombreux que les femmes il y a 10 ans, tandis qu'aujourd'hui les femmes sont majoritaires. En revanche, la part des immigrées a en réalité baissé dans la moitié des pays, bien que de peu seulement dans la plupart des cas. Ce recul a atteint jusqu'à 7 points de pourcentage au Chili. Des baisses ont aussi été enregistrées en Bulgarie, dans les pays où l'immigration récente comprenait une grande part de migrants humanitaires de sexe masculin (par exemple dans les pays nordiques) et dans ceux où les immigrés récents étaient essentiellement des hommes (comme en Hongrie et dans la République tchèque).

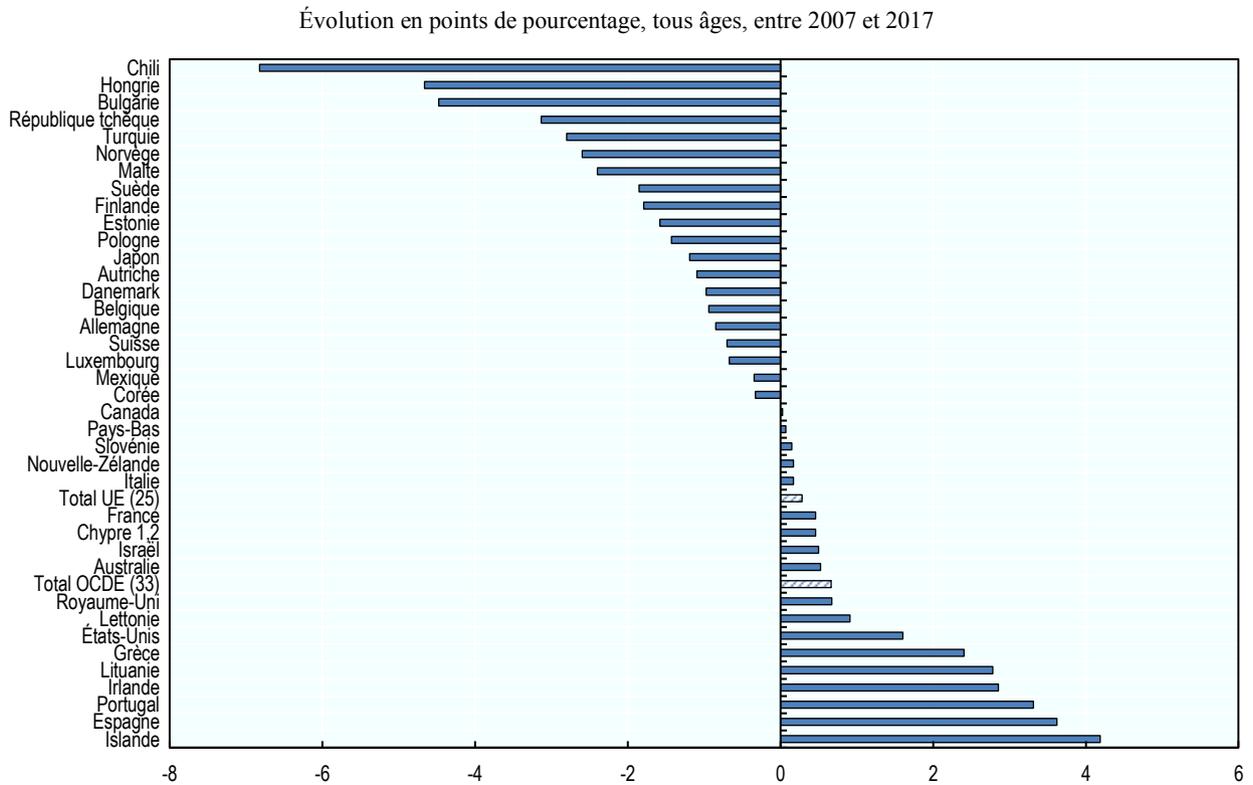
Dans l'UE, les femmes sont légèrement plus nombreuses parmi les immigrés originaires d'un pays de l'UE que parmi les immigrés originaires d'un pays tiers. En fait, dans la plupart des pays où le nombre de femmes nées à l'étranger dépasse celui des hommes, les différences de proportion sont plus importantes chez les immigrés originaires de l'UE. Toutefois, dans la plupart des pays nordiques, en Espagne et dans les pays qui comptent de nombreux travailleurs mobiles intra-UE (par exemple en Suisse et au Luxembourg), la population née dans l'UE compte plus d'hommes que de femmes, et par contre plus de femmes que d'hommes dans la population née en dehors de l'UE. En revanche, en Autriche, en Hongrie, en Slovénie et en Suède, les immigrés nés dans un pays de l'UE sont majoritairement des femmes et ceux nés hors de l'UE principalement des hommes.

Graphique 6.1. Part des femmes dans la population immigrée



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894530>

Graphique 6.2. Évolution de la part des femmes dans la population immigrée



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894549>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.2. Niveau d'éducation

Définition

La présente section analyse le niveau d'études conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE), en prenant en considération trois niveaux : i) faible, inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la CITE) ; ii) très faible, inférieur ou égal à l'enseignement primaire (niveaux 0 à 1 de la CITE) ; iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 de la CITE).

Population étudiée

Personnes non scolarisées âgées de 15 à 64 ans.

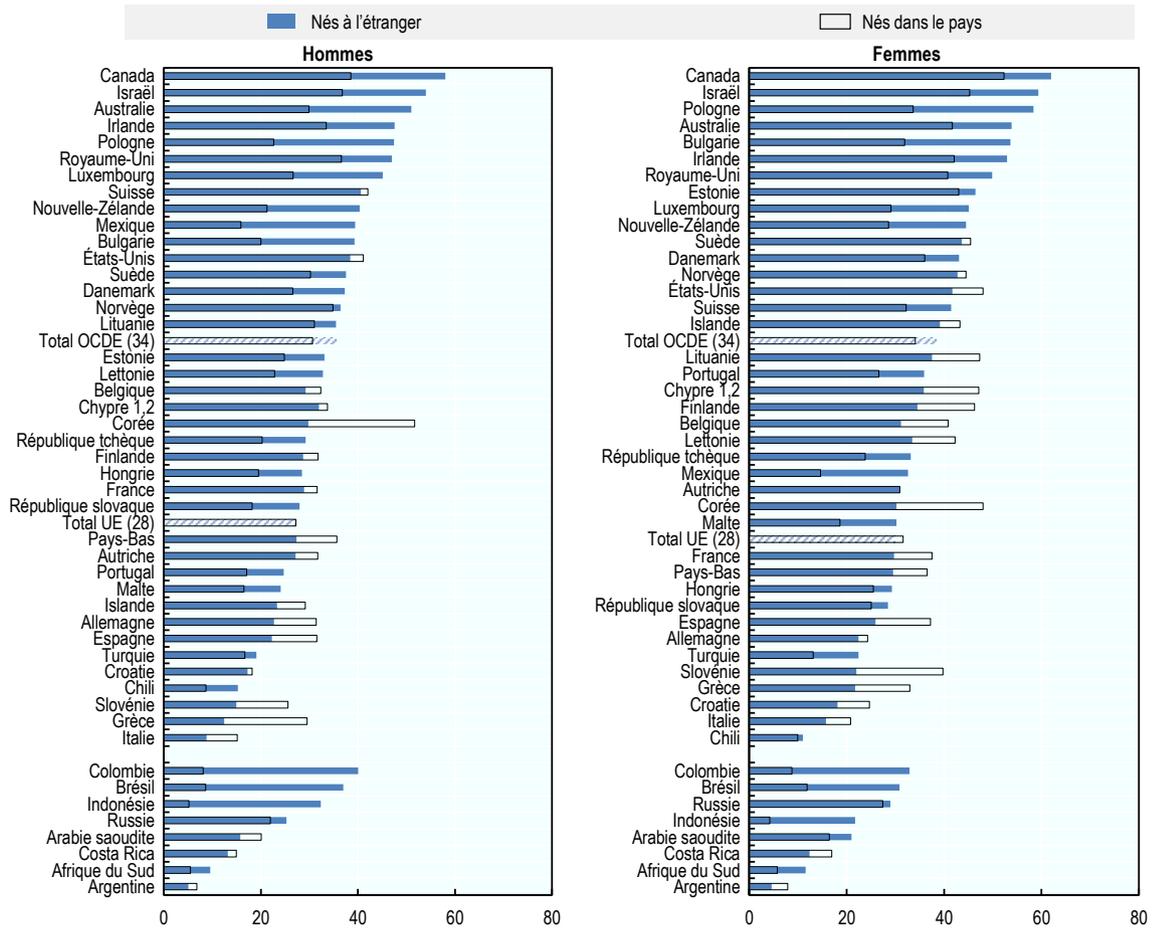
Dans l'OCDE et l'UE, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes ayant un niveau d'éducation élevé. Cette tendance vaut également pour les immigrées, qui sont plus susceptibles d'être diplômées du supérieur que les hommes, qu'ils soient nés à l'étranger ou nés dans le pays. En fait, elles ne sont pas moins de 38 % dans l'OCDE et 30 % dans l'UE à avoir achevé des études supérieures. La part des femmes immigrées parmi les diplômées du supérieur s'élève donc dans les deux zones à 15 % et à 13 %, respectivement. Leur niveau d'études dépasse celui des hommes nés à l'étranger dans la quasi-totalité des pays. Dans l'OCDE, elles sont également plus susceptibles d'être diplômées du supérieur que les femmes nées dans le pays. Dans l'UE, la probabilité est la même, sous l'effet principalement des immigrées originaires de l'UE qui ont pour beaucoup des niveaux d'éducation élevés. Le niveau d'études des femmes et des hommes immigrés non originaires de l'UE est similaire. Globalement, parmi les personnes ayant de faibles niveaux d'éducation, les femmes sont aussi légèrement surreprésentées dans l'OCDE, mais légèrement sous-représentées dans l'UE. Cette tendance est également vraie pour les immigrées dans l'OCDE, mais pas dans l'UE, où les femmes nées à l'étranger (à la fois dans l'UE et en dehors de l'UE) sont surreprésentées parmi les personnes ayant de faibles niveaux d'éducation. Les femmes sont effet 22 % à avoir de faibles niveaux d'éducation parmi celles qui sont nées dans le pays, 25 % parmi les immigrées nées dans l'UE, et 39 % parmi les immigrées nées en dehors de l'UE.

Quel que soit leur sexe, les diplômés du supérieur représentent la part la plus importante de la population immigrée dans les pays d'installation, les vastes programmes mis en œuvre en faveur des travailleurs migrants leur étant destinés. Dans ces pays, parmi les diplômés du supérieur nés à l'étranger, on compte plus de femmes que d'hommes. Dans l'Europe du Sud, en revanche, où moins de 30 % des immigrés ont des niveaux d'éducation élevés, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes nées à l'étranger. Dans certains pays (Corée, Pays-Bas, Turquie et Autriche), les femmes immigrées ont plus souvent que les hommes des niveaux d'éducation élevés, tandis que l'inverse est vrai chez les personnes nées dans le pays. Les seuls pays où les femmes immigrées sont plus susceptibles que les hommes d'avoir de faibles niveaux d'éducation sont les pays d'Amérique latine membres de l'OCDE. Parmi les populations immigrées peu nombreuses dans ces pays, les hommes nés à l'étranger ont des niveaux d'éducation plus élevés que les femmes immigrées et les personnes nées dans le pays.

Ces dix dernières années, la part des diplômés du supérieur a augmenté parmi les immigrés dans la plupart des pays (+6 points de pourcentage pour les deux sexes dans l'OCDE). Dans l'UE, cette progression a été plus marquée chez les femmes immigrées (+8 points de pourcentage qu'elles soient nées dans l'UE ou en dehors de l'UE, bien que les parts soient moindres chez ces dernières) que chez les hommes immigrés (+6 points de pourcentage avec une fois encore des tendances similaires chez les hommes nés dans l'UE et en dehors de l'UE). Dans deux pays sur cinq, la part a même davantage augmenté chez les femmes immigrées que chez les femmes nées dans le pays. Cela a notamment été le cas en Pologne, au Royaume-Uni et au Danemark.

Graphique 6.3. Personnes ayant un niveau d'éducation élevé, selon le sexe

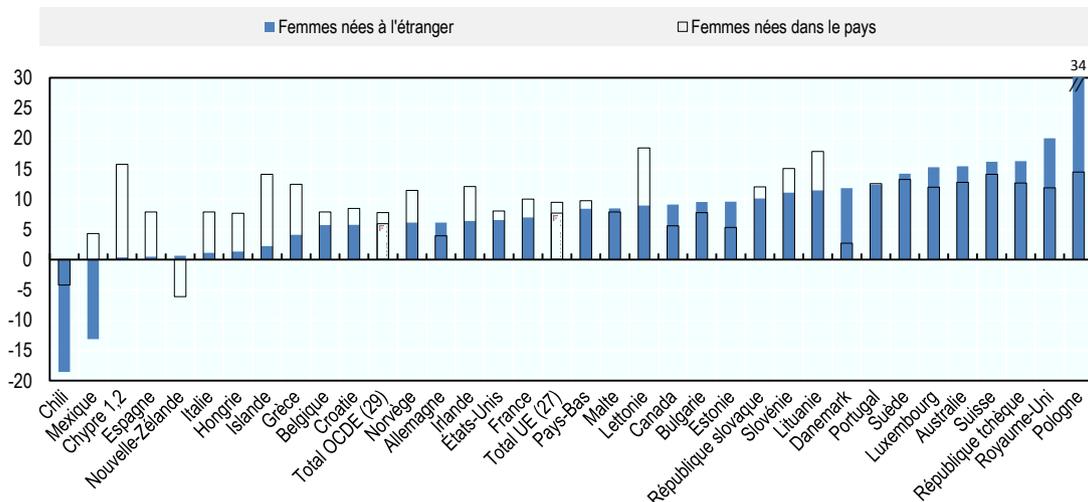
Pourcentages, 15-64 ans, 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894568>

Graphique 6.4. Évolution de la part de femmes diplômées du supérieur

Évolution en points de pourcentage, femmes de 15 à 64 ans, entre 2006-07 et 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894587>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.3. Emploi et participation au marché du travail

Définition

Le taux d'emploi correspond à la part de la population d'âge actif (15-64 ans) qui occupe un emploi. Pour l'Organisation internationale du travail (OIT), une personne est dite « occupée » lorsqu'elle a travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence ou qu'elle est pourvue d'un emploi mais absente de son travail.

Le taux de participation correspond à la part des personnes actives économiquement (en emploi ou au chômage) dans de la population d'âge actif.

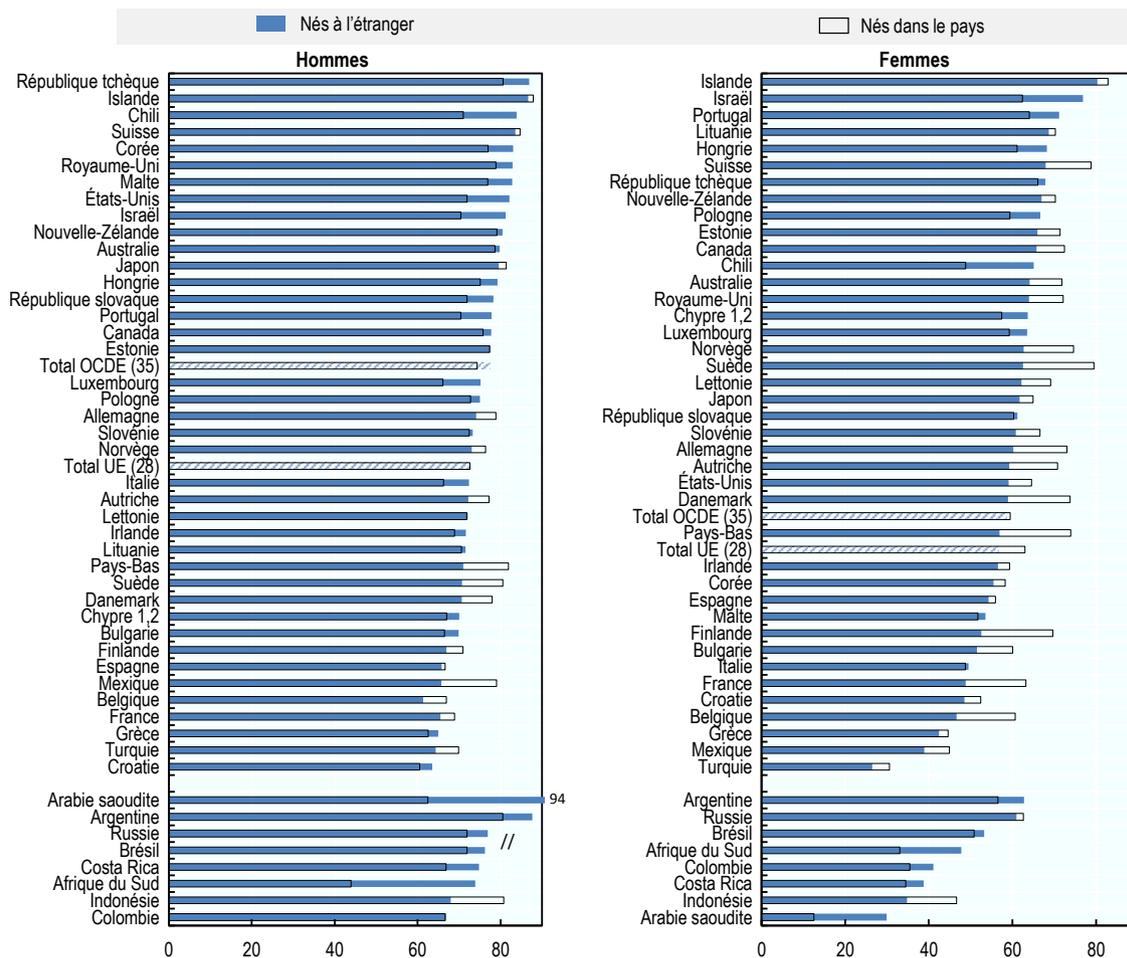
Population étudiée

Population d'âge actif, 15-64 ans.

À l'échelle de l'OCDE, les hommes immigrés sont davantage susceptibles d'occuper un emploi que les personnes nées dans le pays (77 % par rapport à 74 %). L'inverse est vrai chez les femmes, 59 % des immigrées occupant un emploi par rapport à 60 % des femmes nées dans le pays. Dans l'UE, si le taux d'emploi des hommes nés à l'étranger et celui des hommes nés dans le pays sont similaires (73 %), le taux d'emploi des femmes immigrées est largement inférieur à celui des femmes nées dans le pays (57 % par rapport à 63 %). Ces tendances restent valables dans les trois quarts des pays de l'UE. L'écart entre le taux d'emploi des femmes nées à l'étranger et celui des femmes nées dans le pays est particulièrement marqué en Belgique et en France, avec 14 points de pourcentage, et aux Pays-Bas, avec presque 17 points. La différence est imputable à la proportion relativement faible d'immigrées occupées dans ces pays. De même, dans les pays nordiques, où les femmes nées dans le pays affichent un taux d'emploi élevé, l'écart entre le taux d'emploi des personnes nées dans le pays et celui des immigrés est beaucoup plus marqué chez les femmes – pas moins de 15 points en Suède, au Danemark et en Finlande. Les femmes immigrées sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes nées dans le pays seulement dans les quelques pays où les immigrés, hommes et femmes, sont davantage occupés que les personnes nées dans le pays, par exemple dans la plupart des pays d'Europe centrale, au Portugal, au Luxembourg et dans les nouveaux pays de destination comme le Chili.

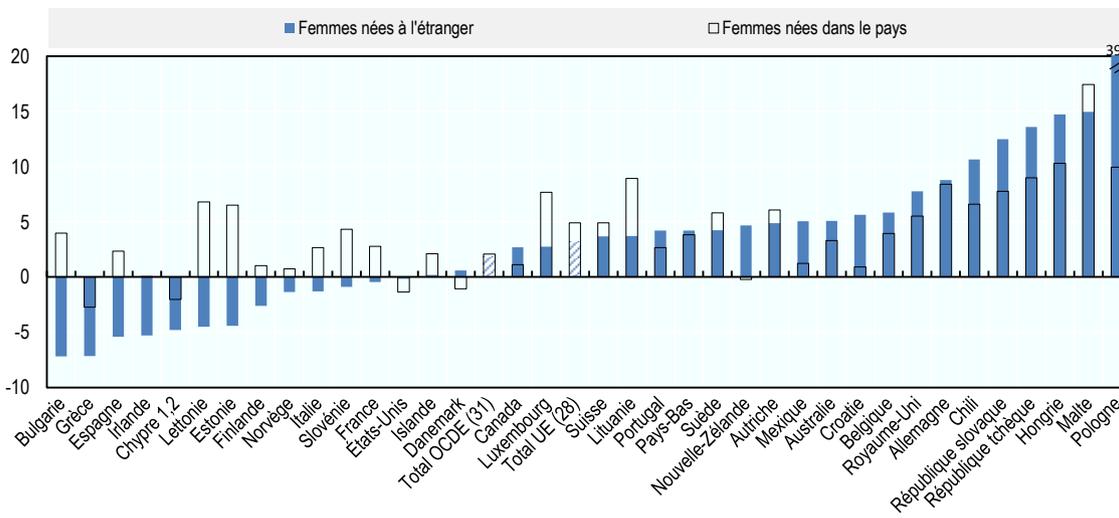
Un niveau d'études élevé améliore les perspectives d'emploi. Pourtant, les immigrés diplômés, en particulier les femmes, continuent de rencontrer davantage de difficultés que ceux nés dans le pays. L'écart entre le taux d'emploi des femmes nées dans le pays et celui des femmes nées à l'étranger est profond, s'élevant à 7 points de pourcentage dans l'OCDE et à 10 points de pourcentage dans l'UE. Le fait d'être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur du pays d'accueil est particulièrement utile aux femmes immigrées pour trouver un emploi. À l'échelle de l'OCDE et de l'UE, plus des trois quarts des femmes immigrées diplômées du supérieur dans leur pays d'accueil occupent un emploi, leur taux d'emploi dépassant celui des femmes diplômées à l'étranger de plus de 14 points de pourcentage, mais restant légèrement inférieur à celui des femmes nées dans le pays. Quant aux hommes immigrés, le pays dans lequel ils obtiennent leur diplôme a un effet moindre sur leur taux d'emploi. Ceux qui ont étudié dans le pays d'accueil ont autant de chances que les personnes nées dans le pays d'occuper un emploi.

Graphique 6.5. Taux d'emploi selon le sexe
Pourcentages, 15-64 ans, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894606>

Graphique 6.6. Évolution du taux d'emploi des femmes
Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2006-07 et 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894625>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

Ces dix dernières années, l'écart en termes d'emploi entre les femmes et les hommes, qu'ils soient nés à l'étranger ou dans le pays, s'est estompé dans la majorité des pays de l'OCDE et de l'UE. Cette tendance découle pour l'essentiel de l'impact disproportionné de la crise économique mondiale sur la main-d'œuvre masculine. En effet, à l'échelle de l'OCDE et de l'UE, le taux d'emploi des femmes immigrées est désormais supérieur à son niveau d'avant la crise, tandis que celui de leurs homologues masculins reste légèrement inférieur. C'est dans l'Europe du Sud que l'écart entre les femmes et les hommes nés à l'étranger s'est le plus atténué, en raison principalement du recul important du taux d'emploi des hommes immigrés – le double par rapport aux femmes. Le taux d'emploi des femmes immigrées n'a toutefois pas progressé, contrairement à celui des femmes nées dans le pays, qui sont désormais de retour dans l'emploi dans les mêmes proportions qu'avant la crise (sauf en Grèce). Le taux d'emploi des hommes nés à l'étranger reste cependant inférieur d'au moins 10 points de pourcentage à son niveau d'avant la crise, c'est 7 points de pourcentage de plus que pour les hommes nés dans le pays. En Australie et en Belgique, si les femmes nées à l'étranger et nées dans le pays et les hommes immigrés affichent des taux d'emploi plus élevés, celui des hommes nés dans le pays n'a toujours pas récupéré son niveau d'avant la crise.

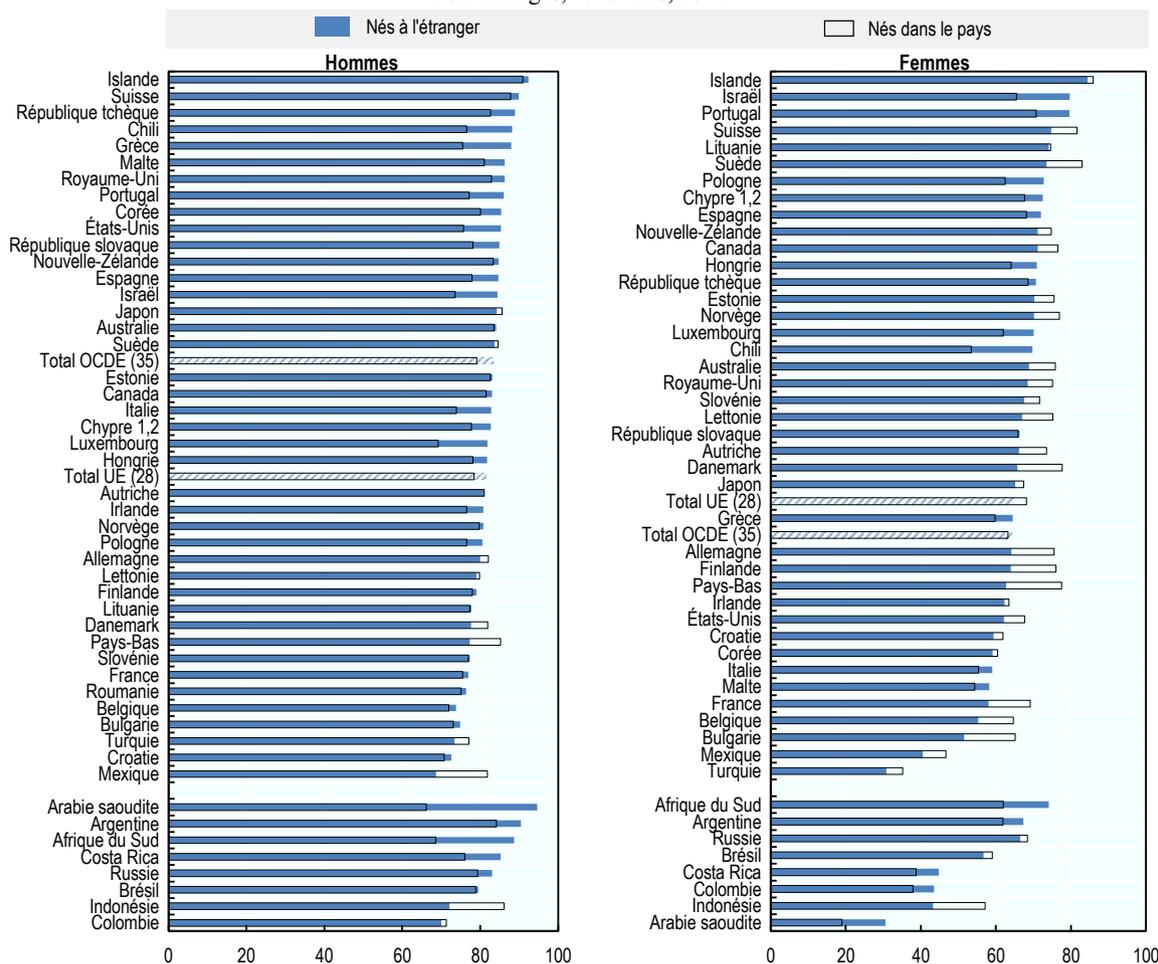
En Europe, les immigrés des deux sexes originaires de l'UE affichent des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes nées dans le pays. L'inverse est vrai pour les immigrés de pays tiers, les hommes et les femmes étant respectivement moins susceptibles de 6 et 13 points de pourcentage d'occuper un emploi que les personnes nées dans le pays. Dans la moitié environ des pays de l'UE, toutefois, le taux d'emploi des hommes nés en dehors de l'UE dépasse celui des personnes nées dans le pays, par exemple dans les pays de l'Europe centrale et méridionale (sauf en Espagne), où de nombreux immigrés non originaires de l'UE sont arrivés pour le motif du travail.

Indépendamment du lieu de naissance et de l'occupation ou non d'un emploi, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être actifs dans tous les domaines. L'écart entre les femmes et les hommes en termes de participation est marqué chez les personnes nées à l'étranger dans la plupart des pays. Dans l'ensemble de l'UE, le taux de participation des hommes nés à l'étranger s'élève à 82 % – soit 17 points de pourcentage de plus que les femmes nées à l'étranger et 3 points de plus que les hommes nés dans le pays. Les écarts entre les femmes et les hommes parmi les personnes nées à l'étranger sont encore plus élevés au Mexique, en Corée, en Turquie, aux États-Unis, en Italie et en Grèce. En réalité, dans la moitié des pays de l'OCDE, le taux d'activité des hommes immigrés est supérieur à celui des hommes nés dans le pays, tandis que celui des femmes immigrées reste inférieur à celui des femmes nées dans le pays. Cette tendance est particulièrement vraie dans les pays d'installation et la plupart des pays de destination de longue date. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède, pourtant, les immigrés des deux sexes sont moins susceptibles d'être actifs que les personnes nées dans le pays. Dans l'UE, les hommes immigrés non originaires de l'UE affichent un taux d'activité légèrement supérieur à celui des hommes nés dans le pays (79 % par rapport à 78 %), tandis que les immigrés originaires de l'UE dépassent les deux groupes avec un taux de 85 %. Les femmes immigrées non originaires de l'UE, toutefois, avec un taux de 60 % dans l'ensemble de l'UE, affichent un taux inférieur à la fois à celui des femmes nées dans le pays (66 %) et à celui des femmes immigrées originaires de l'UE (72 %).

Ces dix dernières années, l'activité féminine a augmenté dans l'OCDE et dans l'UE, les États-Unis étant la seule exception. Cette progression a été relativement plus vigoureuse chez les femmes nées à l'étranger dans les pays non européens (notamment en Nouvelle-Zélande). Dans le même temps, le taux de participation des hommes nés dans le pays a diminué dans la plupart des pays non européens de l'OCDE, et celui des hommes immigrés n'a augmenté que légèrement. Dans l'UE, le taux de participation a progressé à la fois pour les femmes nées à l'étranger et celles nées dans le pays (de façon légèrement plus marquée chez les dernières). En revanche, le taux de participation des hommes nés à l'étranger est resté le même dans l'UE. Par conséquent, les disparités entre les femmes et les hommes en termes d'activité, à la fois pour les immigrés et les personnes nées dans le pays, se sont atténuées dans la quasi-totalité des pays.

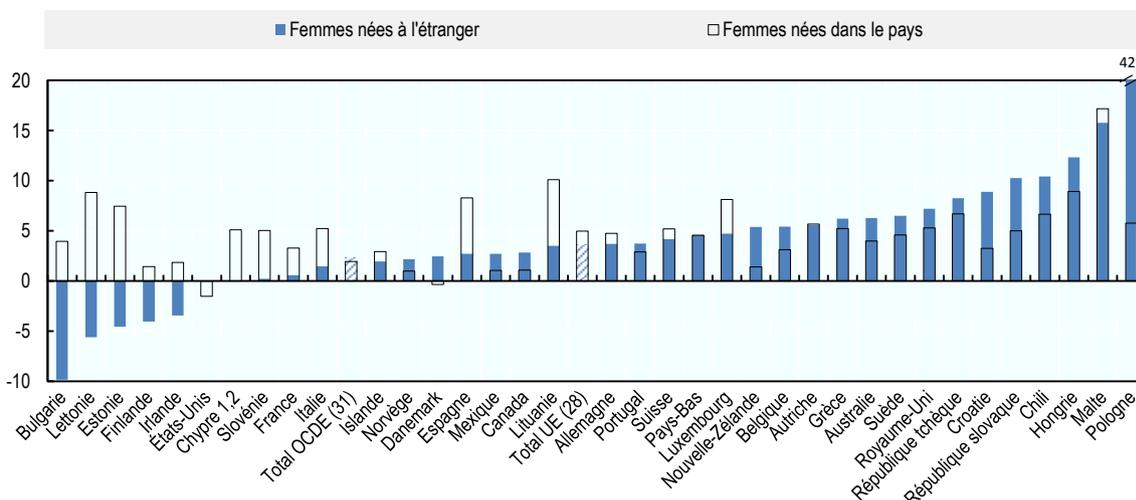
Graphique 6.7. Taux de participation selon le sexe

Pourcentages, 15-64 ans, 2017



Graphique 6.8. Évolution du taux de participation des femmes

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2006-07 et 2017



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.4. Chômage

Définition

L'Organisation internationale du travail (OIT) définit les chômeurs comme des personnes sans emploi mais disponibles pour travailler, et en recherche d'emploi durant la semaine de référence. Le taux de chômage est la part de chômeurs au sein de la population active (somme des personnes occupées et des chômeurs).

Population étudiée

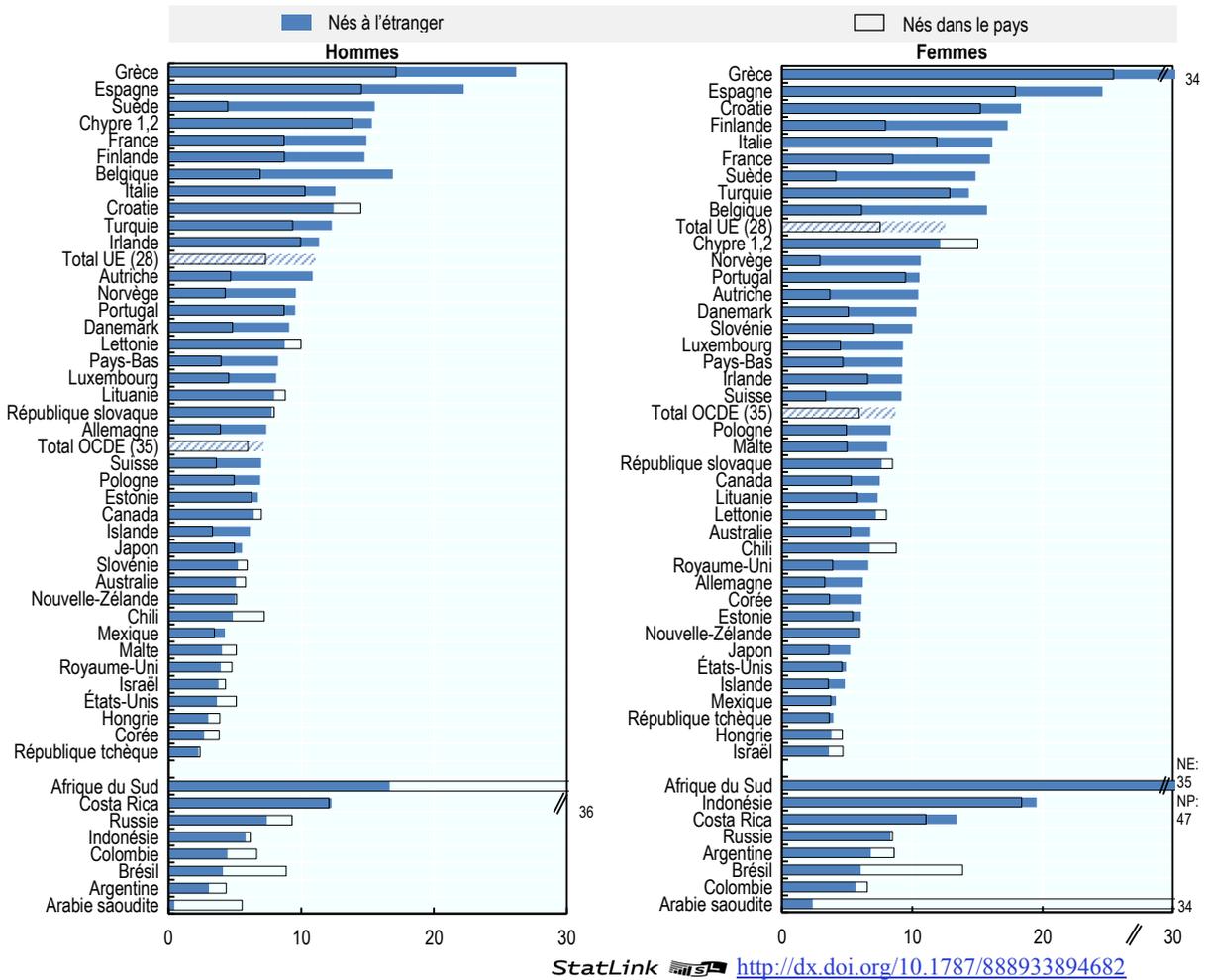
Population active âgée de 15 à 64 ans.

Dans l'OCDE et l'UE, les femmes nées à l'étranger affichent un taux de chômage légèrement supérieur à celui des hommes nés à l'étranger. On n'observe pas de disparités entre les femmes et les hommes, en revanche, parmi la population née dans le pays. Dans l'OCDE et l'UE, le chômage touche respectivement 8.7 % et 12.5 % des femmes nées à l'étranger, 7.1 % et 10.9 % des hommes nés à l'étranger, et 6 % et 7.4 % des personnes nées dans le pays. Les femmes immigrées sont plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues masculins dans la plupart des pays. Les disparités entre les sexes sont les plus prononcées dans les pays de l'Europe du Sud, mais aussi bien chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. On n'observe pas de telles différences, en revanche, dans les pays européens de destination comme l'Autriche, l'Allemagne et la Suède, même si le taux de chômage des personnes nées à l'étranger est deux ou trois fois plus élevé que celui des personnes nées dans le pays.

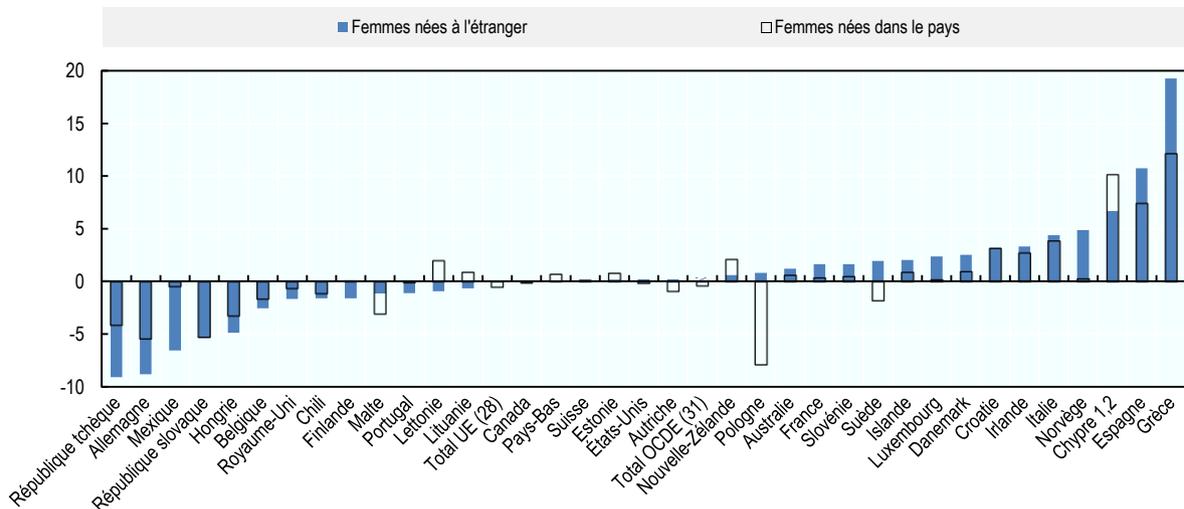
Le taux de chômage reste supérieur à son niveau d'avant la crise dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE, pour les femmes comme pour les hommes, et de façon plus marquée chez les personnes nées à l'étranger. Toutefois, les différences femmes-hommes en termes de chômage se sont en réalité légèrement estompées dans l'OCDE et l'UE pour les personnes nées dans le pays comme pour les immigrés. Cette réduction des écarts a été plus prononcée chez les immigrés dans la moitié des pays en raison d'une plus forte progression du chômage des hommes (comme dans l'Europe du Sud) ou d'une baisse du chômage des femmes (comme au Mexique et au Chili). En revanche, l'écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes s'est creusé chez les immigrés en Pologne, tandis qu'il est resté le même chez ceux nés dans le pays.

Les immigrés non originaires de l'UE sont plus exposés au chômage que les personnes nées dans le pays dans l'ensemble de l'UE, alors que les taux de chômage des immigrés de l'UE et des personnes nées dans le pays sont similaires. Parmi les immigrés non originaires de l'UE, environ 15 % des hommes et 16.3 % des femmes sont au chômage. Les différences entre les personnes nées dans le pays et les immigrés non originaires de l'UE sont plus prononcées chez les femmes dans la plupart des pays. Ce n'est toutefois pas le cas dans l'Europe du Sud, où une forte concentration d'hommes originaires de pays hors UE a été observée dans les secteurs les plus durement frappés par la crise économique (comme en Grèce et en Espagne), ni en Autriche, au Luxembourg et en République slovaque. Pendant la dernière décennie, l'écart entre les personnes nées dans le pays et les immigrés non originaires de l'UE en termes de chômage s'est creusé, pour les deux sexes, d'au moins 2 points de pourcentage.

Graphique 6.9. Taux de chômage selon le sexe
Pourcentages, 15-64 ans, 2017



Graphique 6.10. Évolution du taux de chômage des femmes
Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2006-07 et 2017



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.5. Inactivité subie

Définition

Les personnes dont l'inactivité est subie sont celles qui ne recherchent pas d'emploi, bien qu'elles souhaitent travailler. Cette catégorie inclut, entre autres, les travailleurs découragés, qui ne recherchent pas d'emploi parce qu'ils estiment qu'aucun emploi adéquat n'est disponible.

Population étudiée

Inactifs âgés de 15 à 64 ans.

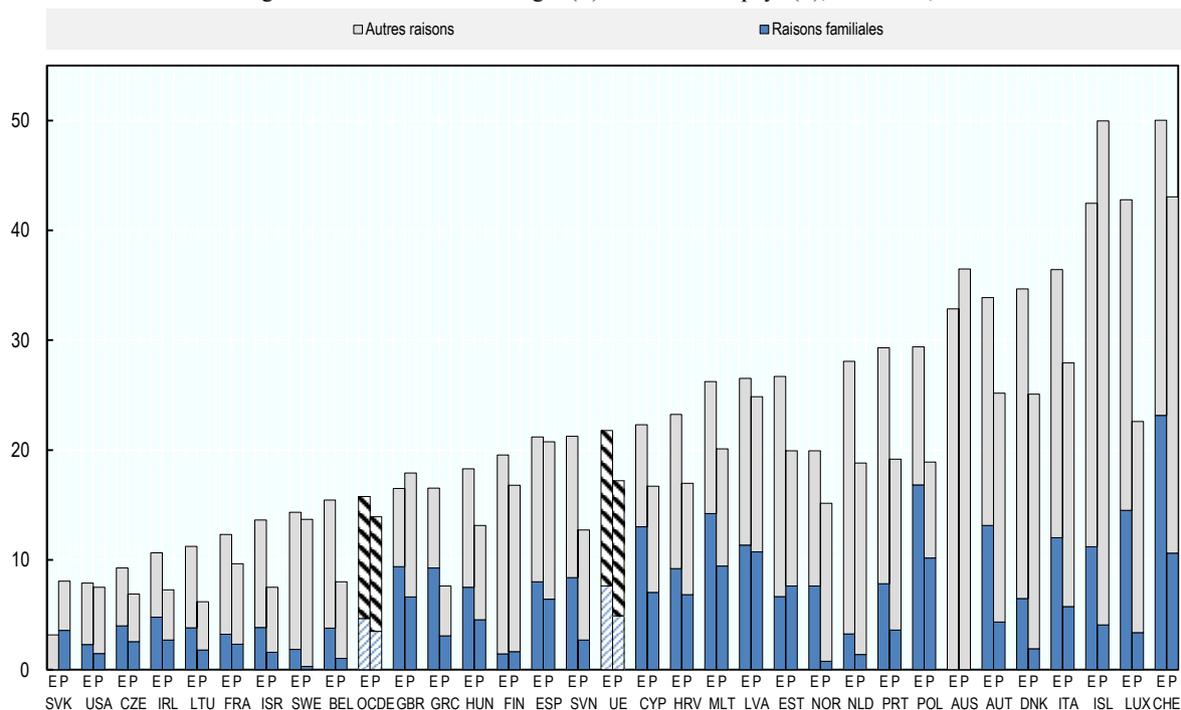
Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être inactives dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier si elles sont nées à l'étranger. Les femmes immigrées sont également plus exposées à l'inactivité subie, avec un rapport d'environ une sur six par rapport à une femme née dans le pays sur sept. Dans l'UE, les proportions sont d'une sur cinq par rapport à une sur six. L'écart entre les femmes nées à l'étranger et les femmes nées dans le pays en termes d'inactivité subie est particulièrement marqué dans les pays du Benelux, dans les pays scandinaves (sauf en Suède), en Pologne et dans les pays de l'Europe du Sud (sauf en Espagne). Dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, les hommes nés dans le pays et nés à l'étranger (notamment dans les pays situés en dehors de l'UE), même s'ils sont moins touchés par l'inactivité, sont plus susceptibles d'être dans une situation d'inactivité subie que les femmes.

Quant aux raisons de leur inactivité, les femmes citent le plus souvent les responsabilités familiales – 30 % des immigrées en situation d'inactivité subie dans l'OCDE et 35 % dans l'UE, par rapport à un quart environ des femmes nées dans le pays dans les deux zones. Les femmes immigrées sont 13 % dans l'OCDE et 19 % dans l'UE à citer leur état de découragement, par rapport à 18 % et 24 % des femmes nées dans le pays, respectivement. Qu'elles soient nées à l'étranger ou dans le pays, les mères d'enfants de moins de six ans sont plus susceptibles de se trouver dans une situation d'inactivité subie que les autres femmes, même si cela ne vaut pas pour les États-Unis. Parmi ces mères de famille, celles qui sont nées dans le pays déclarent plus souvent être retenues à la maison dans l'UE : elles ne sont en effet pas moins de 25 % à subir leur inactivité, par rapport 23 % des mères nées à l'étranger.

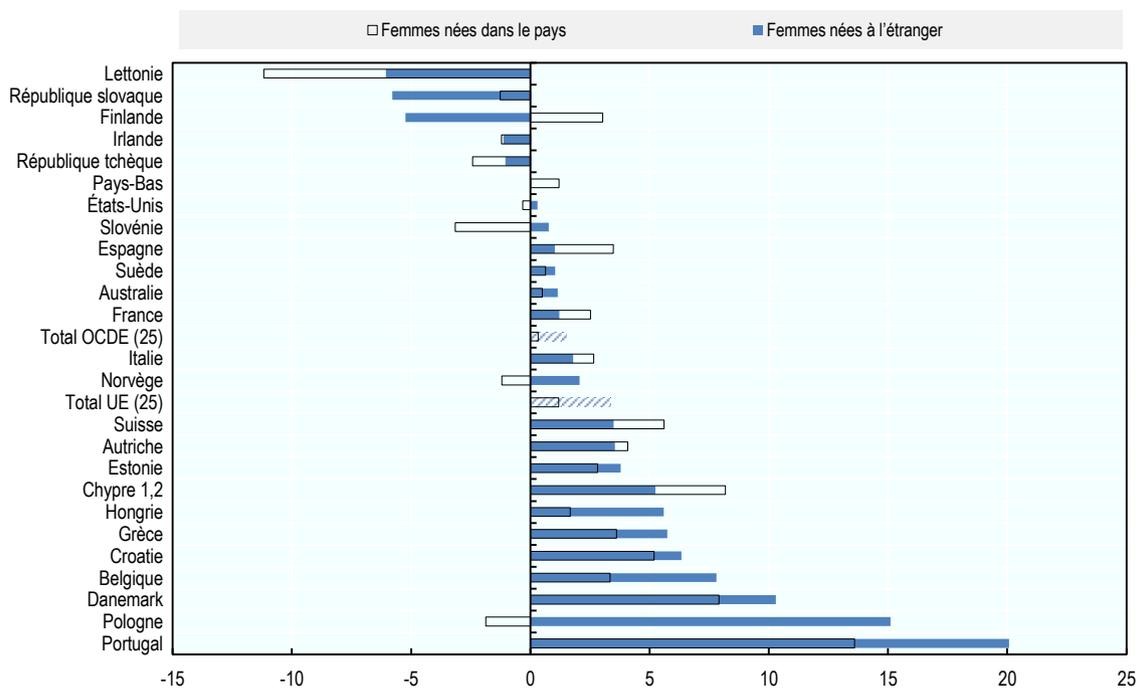
Dans l'OCDE et l'UE, les taux d'inactivité subie des hommes et des femmes sont plus élevés que dans les années qui ont précédé la crise. Ils ont augmenté de façon plus marquée parmi les personnes nées à l'étranger que parmi celles nées dans le pays. Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans l'Europe du Sud et dans les pays européens d'immigration de longue date. En Espagne et en Suisse, en revanche, l'augmentation a été plus marquée chez les personnes nées dans le pays. Les pays nordiques affichent des tendances opposées. Au Danemark, l'inactivité subie a progressé chez les femmes, quel que soit leur lieu de naissance. La Norvège a également enregistré une hausse de l'inactivité subie chez les femmes immigrées mais un recul chez les femmes nées dans le pays, tandis que l'inverse est vrai en Finlande. En Suède, le faible taux d'inactivité subie est resté globalement inchangé dans les deux groupes. Le taux d'inactivité subie a également très peu évolué aux États-Unis.

Graphique 6.11. Raisons de l'inactivité subie chez les femmes

Pourcentages des inactifs nés à l'étranger (E) et nés dans le pays (P), 15-64 ans, 2015-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894720>**Graphique 6.12. Évolution de la part des femmes qui subissent leur inactivité**

Évolution en points de pourcentage, femmes inactives de 15 à 64 ans, entre 2006-07 et 2015-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894739>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.6. Heures de travail

Définition

Le travail à temps partiel correspond à une semaine de travail de moins de 30 heures. Cette section analyse la part des travailleurs à temps partiel et la part des travailleurs à temps partiel qui souhaiteraient effectuer davantage d'heures de travail (temps partiel subi).

Population étudiée

Individus âgés de 15 à 64 ans qui occupent un emploi, non compris les travailleurs indépendants et les individus encore scolarisés.

À l'échelle de l'OCDE, 30 % des femmes immigrées travaillent à temps partiel par rapport à 9 % de leurs homologues masculins. Si le travail à temps partiel touche autant les femmes nées à l'étranger que celles nées dans le pays, près d'un tiers des premières souhaiteraient travailler plus, par rapport à un quart des dernières. Les contrats à temps partiel sont particulièrement répandus parmi les femmes en emploi dans les pays de l'UE – en effet, 40 % des immigrées environ (44 % si elles sont originaires d'un pays tiers) et 30 % des femmes nées dans le pays travaillent à temps partiel. Les femmes immigrées sont plus susceptibles que les femmes nées dans le pays de travailler à temps partiel dans 6 pays sur 10 – en particulier dans l'Europe du Sud et, quoique dans une moindre mesure, en France et en Allemagne. La Suède et la Norvège comptent sur leur marché du travail des parts relativement élevées de travailleuses à temps partiel, dans des proportions comparables parmi les travailleuses nées à l'étranger et parmi les travailleuses nées dans le pays. Dans les pays où le travail à temps partiel est le plus fréquent, c'est-à-dire aux Pays-Bas et en Suisse, il est plus répandu chez les femmes nées dans le pays que chez les femmes nées à l'étranger. Cela vaut également pour la plupart des pays non européens, ainsi que pour le Royaume-Uni, le Luxembourg et, dans une moindre mesure, l'Irlande.

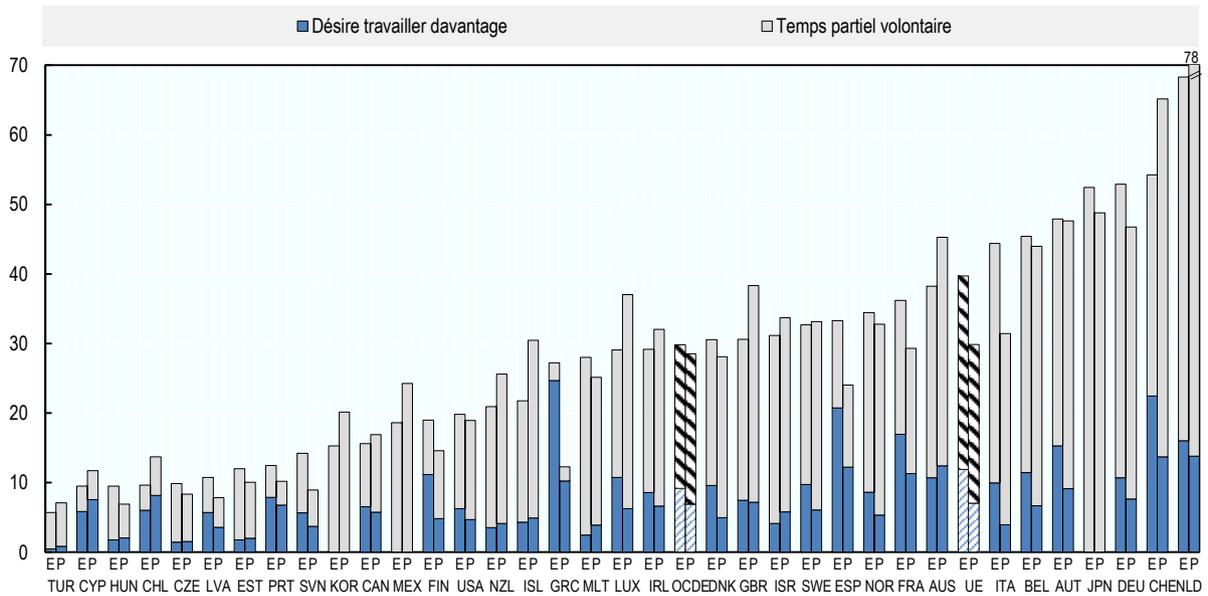
Dans la plupart des pays, une majorité de travailleurs à temps partiel (à la fois immigrés et personnes nées dans le pays) déclare ne pas souhaiter travailler plus. Au Chili, en Finlande et dans quelques pays de l'Europe du Sud seulement, la majorité du travail à temps partiel est subie, quoiqu'en Finlande uniquement pour les personnes nées à l'étranger. Dans l'OCDE et l'UE, parmi les femmes à temps partiel, une immigrée sur trois souhaite travailler plus par rapport à une femme née dans le pays sur quatre. Toutefois, dans la plupart des pays, le temps partiel subi atteint un niveau exagérément élevé chez les femmes nées à l'étranger, même si ce n'est pas le cas dans les pays océaniques membres de l'OCDE, dans l'Europe centrale, en Israël et au Portugal.

Depuis la crise économique, la part des femmes immigrées occupées qui travaillent à temps partiel a augmenté de 3 points de pourcentage dans l'OCDE et de 4 points dans l'UE (de 7 points parmi les immigrées originaires de pays tiers). En parallèle, la part des femmes nées dans le pays qui travaillent à temps partiel est restée stable. Les progressions les plus marquées du travail à temps partiel ont été enregistrées dans les pays de l'Europe du Sud, mais aussi en Autriche et en Irlande, où, comme en Grèce, la hausse a été deux fois plus importante chez les travailleuses nées à l'étranger que chez les travailleuses nées dans le pays. En Amérique du Nord (sauf au Mexique) et au Royaume-Uni, le travail à temps partiel a progressé chez les femmes nées à l'étranger mais a reculé chez celles nées dans le pays. Quelques pays ont en revanche fait état de la situation inverse. En Australie, par exemple, le travail à temps partiel a augmenté deux fois plus chez les femmes nées dans le pays que chez celles nées à l'étranger. Et au Luxembourg et dans la République slovaque, la part des femmes immigrées travaillant à temps partiel a même chuté de façon spectaculaire, tandis qu'elle est restée stable ou a augmenté chez les femmes occupées nées dans le pays.

De façon générale, la part des femmes immigrées qui souhaitent travailler plus a progressé. Elle a davantage augmenté chez les immigrées que chez les femmes nées dans le pays dans la plupart des pays, à l'exception de l'Australie, du Portugal et des Pays-Bas. Elle a également augmenté chez les femmes nées à l'étranger en Suède et en Suisse, alors que ces deux pays connaissent une baisse significative du temps partiel subi par les femmes nées dans ces pays. Le recul du temps partiel subi est également significatif à Malte et en Allemagne, en particulier dans ce dernier pays chez les femmes nées dans le pays.

Graphique 6.13. Part de femmes travaillant à temps partiel

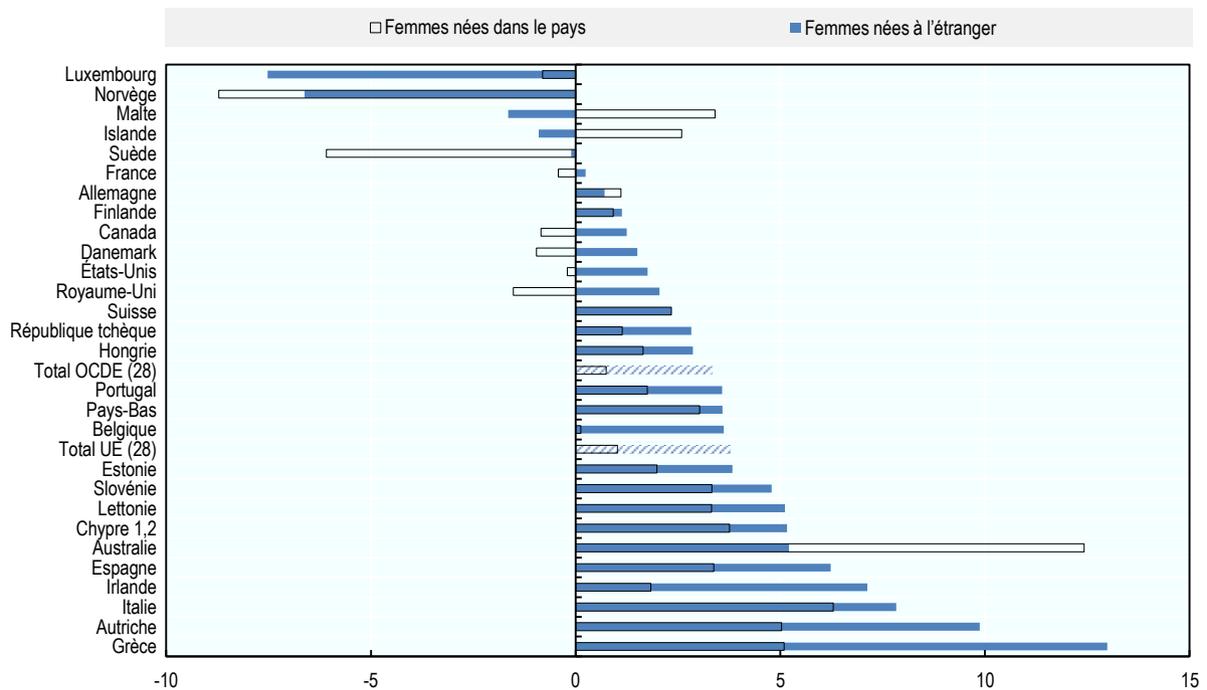
En pourcentage des femmes en emploi âgées de 15 à 64 ans nées à l'étranger (E) et dans le pays (P), 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894758>

Graphique 6.14. Évolution de la part de femmes travaillant à temps partiel

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2006-07 et 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894777>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.7. Niveau de qualification des emplois et activités économiques

Définition

Le niveau de qualification des emplois est mesuré par la Classification internationale type des professions (CITP). L'indicateur du niveau de qualification des emplois compare la part des travailleurs occupant des emplois peu qualifiés (professions élémentaires impliquant des tâches simples, routinières et, souvent, des efforts physiques [CITP 9]) et la part des travailleurs occupant des emplois très qualifiés (par exemple : cadres supérieurs, professions intellectuelles et scientifiques et professions intermédiaires [CITP 1-3]). La composition par activité économique correspond à quatre grands secteurs : industrie manufacturière, énergie et bâtiment ; commerce, services d'hôtellerie et de restauration ; services publics (y compris administration publique, éducation, santé et travail social) ; et autres secteurs.

Population étudiée

Personnes occupées âgées de 15 à 64 ans.

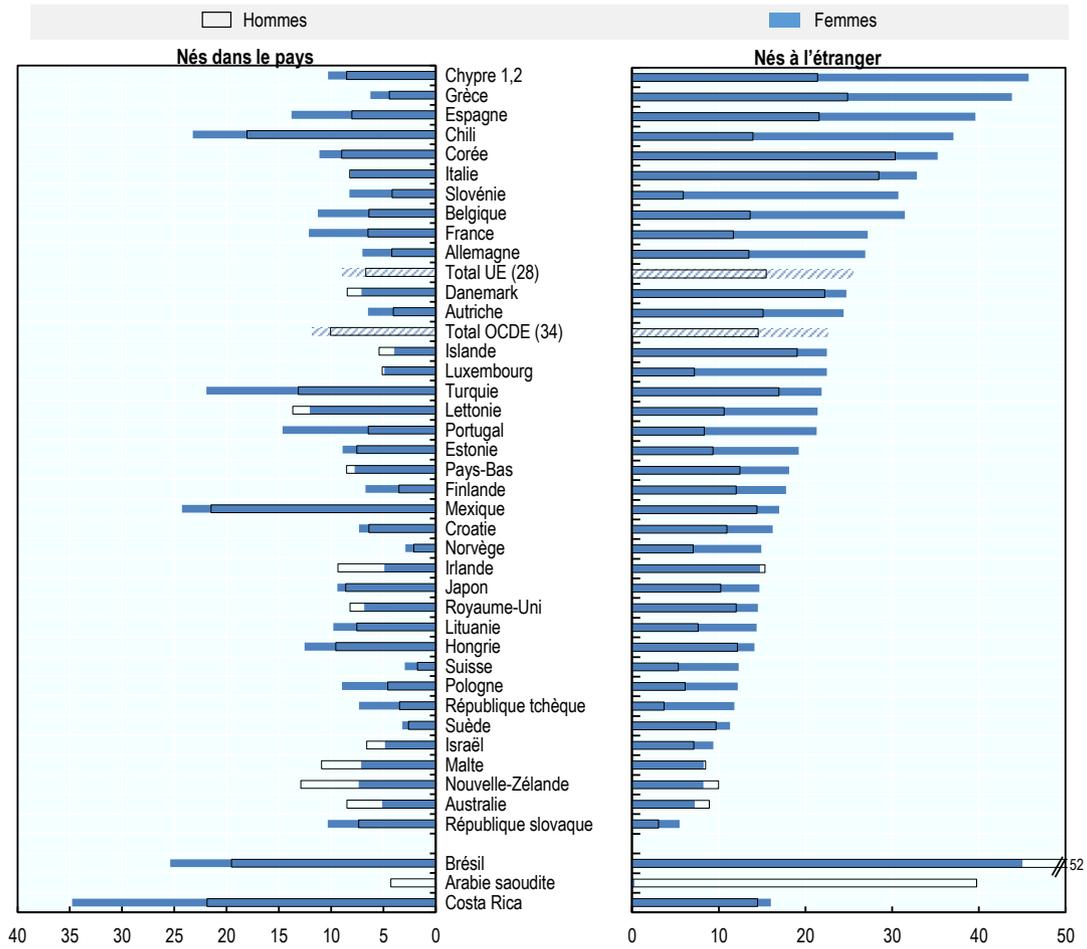
Dans l'OCDE et l'UE, les femmes immigrées et nées dans le pays sont en général plus susceptibles que les hommes d'occuper des emplois peu qualifiés. L'inverse est vrai dans quatre pays seulement, à savoir l'Australie, l'Irlande, Malte et la Nouvelle-Zélande. Dans l'UE, 25 % des femmes immigrées occupent des emplois subalternes, par rapport à 9 % des femmes nées dans le pays et à 15 % des hommes immigrés. À l'échelle de l'UE, 27 % des emplois peu qualifiés sont occupés par des immigrés – 29 % de l'emploi peu qualifié féminin et 25 % de l'emploi peu qualifié masculin. La concentration des immigrés des deux sexes est particulièrement forte dans les emplois peu qualifiés au Chili, en Corée et dans les pays d'Europe du Sud (sauf au Portugal). Dans ces pays, mais aussi dans la plupart des autres pays de l'OCDE et de l'UE, les disparités entre les femmes et les hommes sont également plus marquées chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. Dans l'Europe du Sud (sauf une fois encore au Portugal), mais aussi au Chili, en Corée et en Slovaquie, plus de 30 % des femmes immigrées occupent des emplois peu qualifiés – environ 20 points de pourcentage de plus que leurs homologues masculins (et 5 points de plus en Italie et en Corée). Dans la plupart des pays de destination de longue date, aussi, en particulier en Belgique, en France et au Luxembourg, on compte au moins deux fois plus de femmes nées à l'étranger dans des emplois peu qualifiés que d'hommes nés à l'étranger, ce qui se traduit par de plus grandes disparités entre les sexes que parmi les personnes nées dans le pays. L'écart entre les femmes et les hommes nés dans le pays est en revanche inférieur à 10 points de pourcentage.

À l'autre extrémité du marché du travail, les travailleurs immigrés sont sous-représentés aux postes très qualifiés, mais la part des femmes est supérieure à celle des hommes. Par conséquent, par rapport aux hommes, les femmes immigrées sont beaucoup moins susceptibles d'occuper des emplois moyennement qualifiés. Environ 35 % des immigrées occupées dans l'OCDE, et 33 % dans l'UE, sont pourvues d'emplois très qualifiés. Les pourcentages respectifs chez les femmes nées dans le pays sont de 39 % et de 45 % et, chez les hommes immigrés, de 32 % et de 31 %. Dans l'ensemble, l'écart entre les femmes et les hommes immigrés en termes d'occupation de postes très qualifiés s'est réduit ces dix dernières années dans l'OCDE et l'UE étant donné que la part d'hommes occupés travaillant à ce niveau de qualification a augmenté plus vite que celle des femmes. L'inverse est vrai chez les personnes nées dans le pays.

Dans tous les pays, par rapport aux femmes nées dans le pays, les femmes immigrées sont sous-représentées dans les services publics. En revanche, elles sont plus susceptibles de travailler dans l'industrie manufacturière aux États-Unis, alors que dans l'UE elles sont sous-représentées dans ce secteur. Dans l'UE, elles sont légèrement surreprésentées dans le commerce et les services d'hôtellerie et de restauration, et fortement surreprésentées dans les services aux ménages. À l'échelle de l'UE, les femmes immigrées sont dix fois plus susceptibles de travailler dans ce secteur que celles qui sont nées dans le pays, avec respectivement 11.5 % et 1 %, même si ce résultat est largement imputable aux pays de l'Europe du Sud, où la proportion dépasse souvent 20 % chez les femmes immigrées occupées. Aux États-Unis, le chiffre correspondant n'est que de 2 %. En ce qui concerne les hommes, les immigrés sont surreprésentés à la fois aux États-Unis et dans l'UE dans le secteur du bâtiment mais sous-représentés dans l'industrie manufacturière.

Graphique 6.15. Part occupant des emplois peu qualifiés, selon le sexe

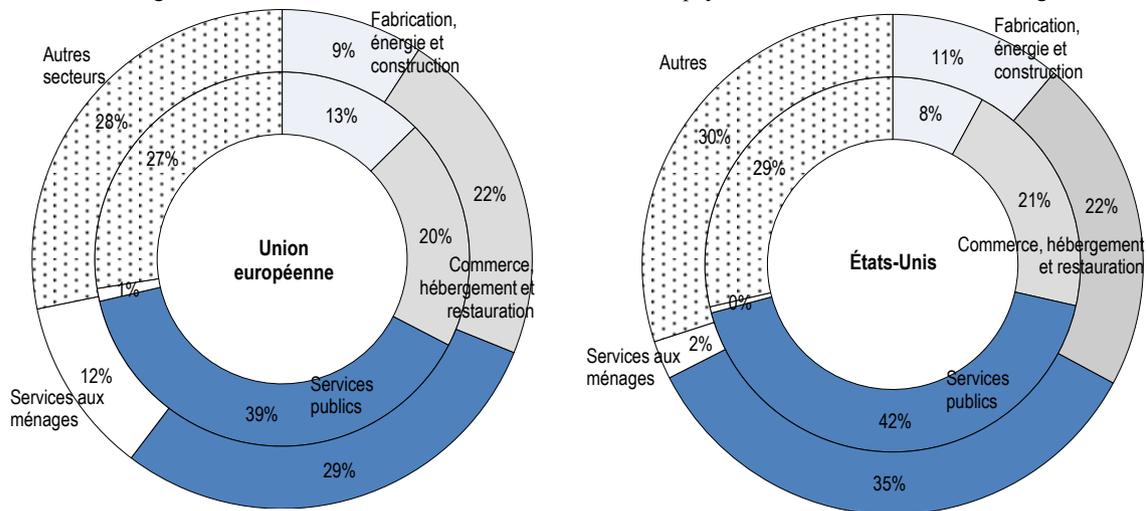
Pourcentages de la population en emploi, 15-64 ans, 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894796>

Graphique 6.16. Composition de la main-d'œuvre féminine par activité économique

Pourcentages, 15-64 ans, 2015-16, anneau intérieur : nés dans le pays, anneau extérieur : nés à l'étranger



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894891>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.8. Déclassement

Définition

Le taux de déclassement correspond à la part des personnes ayant un niveau d'éducation élevé (niveaux 5-8 de la CITE, voir indicateur 6.2), qui occupent un emploi peu ou moyennement qualifié conformément à la CITP (niveaux 4 à 9 de la CIP, voir indicateur 6.7).

Population étudiée

Personnes non scolarisées âgées de 15 à 64 ans, en emploi et ayant un niveau d'éducation élevé (hors forces armées [CITP 0], pour lesquelles les données relatives au niveau de qualification ne sont pas référencées).

Dans l'OCDE et l'UE, le déclassement est plus répandu chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, et beaucoup plus fréquent chez les femmes immigrées. Dans l'OCDE, en effet, 36 % d'entre elles occupent un emploi dans lequel elles sont déclassées, contre 34 % des hommes immigrés, par rapport à respectivement 29 % et 33 % des femmes et des hommes nés dans le pays. Dans l'UE, l'écart entre les deux sexes est plus marqué chez les immigrés, avec 36 % de femmes et 31 % d'hommes déclassés (22 % et 20 % parmi les personnes nées dans le pays). Le taux de déclassement est plus élevé, toutefois, chez les hommes nés dans le pays que chez les hommes nés à l'étranger et chez les femmes nées dans le pays dans les pays d'Amérique latine membres de l'OCDE, en Lituanie, en Turquie, en Suisse et aux États-Unis. C'est dans les pays nordiques que l'écart entre les personnes nées à l'étranger et celles nées dans le pays en termes de taux de déclassement est le plus grand, et en particulier chez les hommes, ces pays ayant accueilli de nombreux migrants humanitaires souvent déclassés dans l'emploi qu'ils occupent. L'écart est également marqué dans l'Europe du Sud (sauf au Portugal), mais entre les populations de femmes. Plus de la moitié des femmes immigrées diplômées du supérieur en Italie, en Espagne et en Grèce sont déclassées dans leur emploi, tandis que la proportion chez leurs homologues masculins est inférieure de 8 à 15 points de pourcentage.

Dans l'UE, les immigrés non originaires de l'UE sont plus souvent déclassés dans leur emploi que les personnes nées dans le pays, le taux de déclassement des femmes à l'échelle de l'UE étant supérieur de 17 points de pourcentage à celui des femmes nées dans le pays, et l'écart entre les deux groupes étant de 13 points pour les hommes. Le taux de déclassement des immigrés originaires de l'UE, femmes et hommes confondus, est aussi supérieur à celui des personnes nées dans le pays, quoique dans une moindre mesure. Les femmes immigrées originaires de l'UE en Lettonie, au Portugal et en Irlande, toutefois, affichent un taux de déclassement supérieur à celui des femmes nées dans le pays ou dans un pays hors UE, ce qui est le cas des hommes et des femmes originaires de l'UE immigrés au Royaume-Uni.

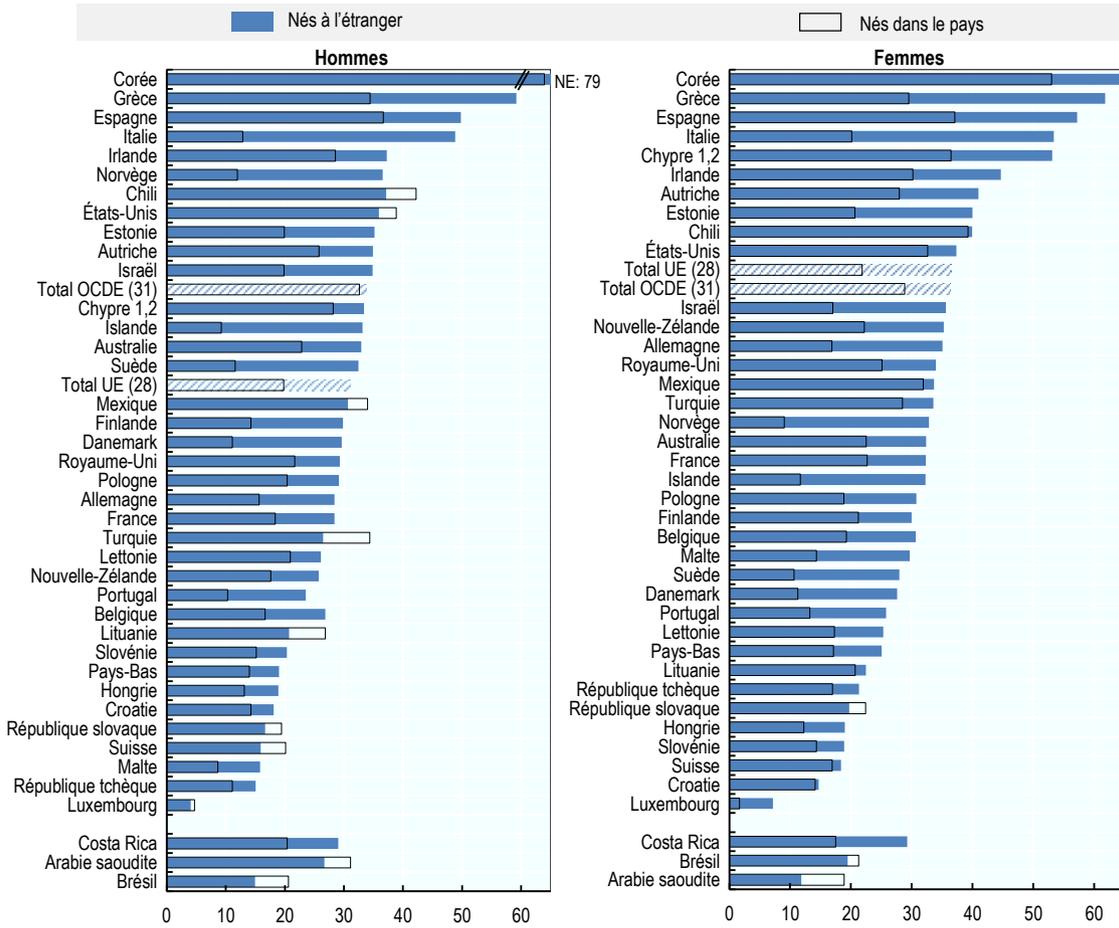
Avoir obtenu un diplôme du supérieur dans le pays de destination limite le risque pour une femme d'être déclassée dans son emploi. À l'échelle de l'UE, 46 % des femmes immigrées ayant fait leurs études à l'étranger sont déclassées dans leur emploi contre 37 % de leurs homologues masculins et 30 % des femmes immigrées ayant étudié dans le pays de résidence. Dans l'ensemble de l'UE, les différences de taux de déclassement entre hommes et femmes sont plus faibles lorsque les immigrés ont étudié dans le pays de résidence.

Le taux de déclassement des femmes a légèrement augmenté ces dix dernières années dans l'ensemble de l'UE (+2 points de pourcentage qu'elles soient nées à l'étranger ou dans le pays), mais aussi en Australie, tandis qu'il a diminué légèrement aux États-Unis. En Grèce, le taux de déclassement des femmes nées dans le pays a progressé de 13 points de pourcentage, alors qu'il est resté relativement stable les immigrées, mais à un niveau plus élevé.

Quant aux hommes immigrés, dans l'UE leur taux de déclassement est analogue à celui d'avant la crise, et il a même légèrement reculé aux États-Unis. Les hommes nés dans le pays, en revanche, sont légèrement plus susceptibles qu'avant le ralentissement économique d'occuper des emplois dans lesquels ils sont déclassés. Si l'écart entre les femmes et les hommes nés dans le pays en termes de déclassement s'est réduit dans les pays de destination de longue date comme l'Autriche et la Suisse, il est resté le même chez les immigrés. En Hongrie toutefois, il s'est atténué entre les femmes et les hommes, quel que soit leur lieu de naissance. Par conséquent, les femmes immigrées diplômées du supérieur dans ces pays sont désormais moins susceptibles qu'avant la crise d'être déclassées dans leur emploi. L'inverse est vrai en Italie, où elles sont désormais plus susceptibles d'être déclassées.

Graphique 6.17. Taux de déclassement, selon le sexe

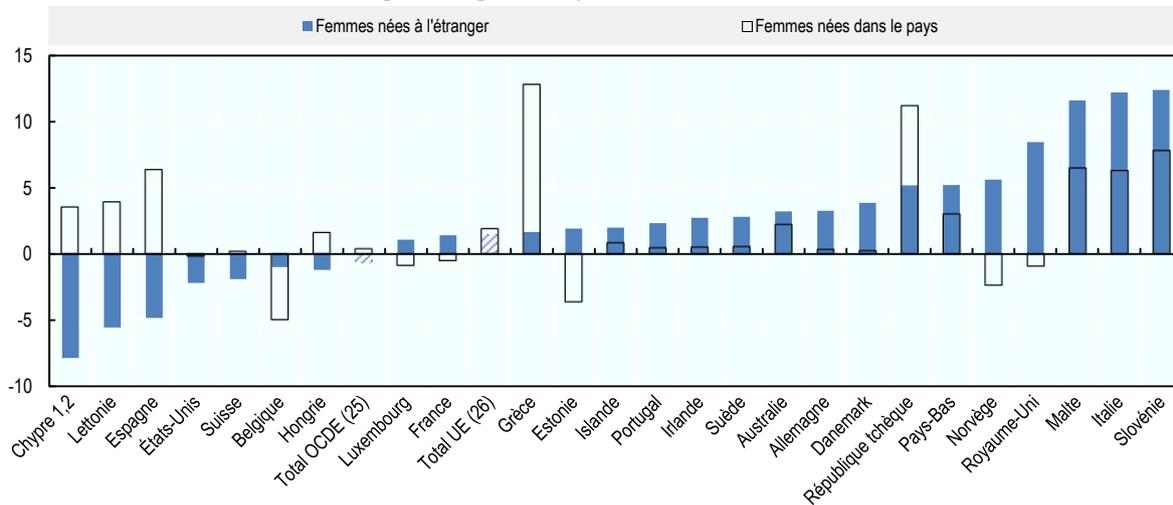
Pourcentages, 15-64 ans, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894815>

Graphique 6.18. Évolution du taux de déclassement des femmes

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2006-07 et 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894834>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

6.9. Discrimination perçue

Définition

Cette section examine la part d'immigrés qui déclarent avoir été victimes de discrimination. Dans l'UE, la discrimination perçue est le sentiment, pour les immigrés, d'appartenir à un groupe faisant l'objet d'une inégalité de traitement sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». En Australie et au Canada, la discrimination perçue fait référence aux expériences individuelles de discrimination. Aux États-Unis, seuls les actes de discrimination dans le domaine de l'emploi sont pris en compte, plus précisément les personnes qui ont le sentiment d'avoir été traitées de façon inégalitaire dans le cadre du travail au cours des cinq dernières années.

Population étudiée

Personnes nées à l'étranger et âgés de 15 à 64 ans.

Dans l'ensemble de l'UE, les hommes nés à l'étranger sont plus nombreux que les femmes (15 % par rapport à 13 %) à déclarer appartenir à un groupe victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». En Grèce, près d'un homme immigré sur quatre estime faire l'objet d'actes de discrimination, de même qu'un sur cinq dans la majorité des pays d'immigration de longue date, notamment en France, en Belgique et aux Pays-Bas. À l'opposé, la Slovénie et la Croatie sont les pays où les hommes et les femmes nés à l'étranger font état des niveaux de discrimination les plus bas.

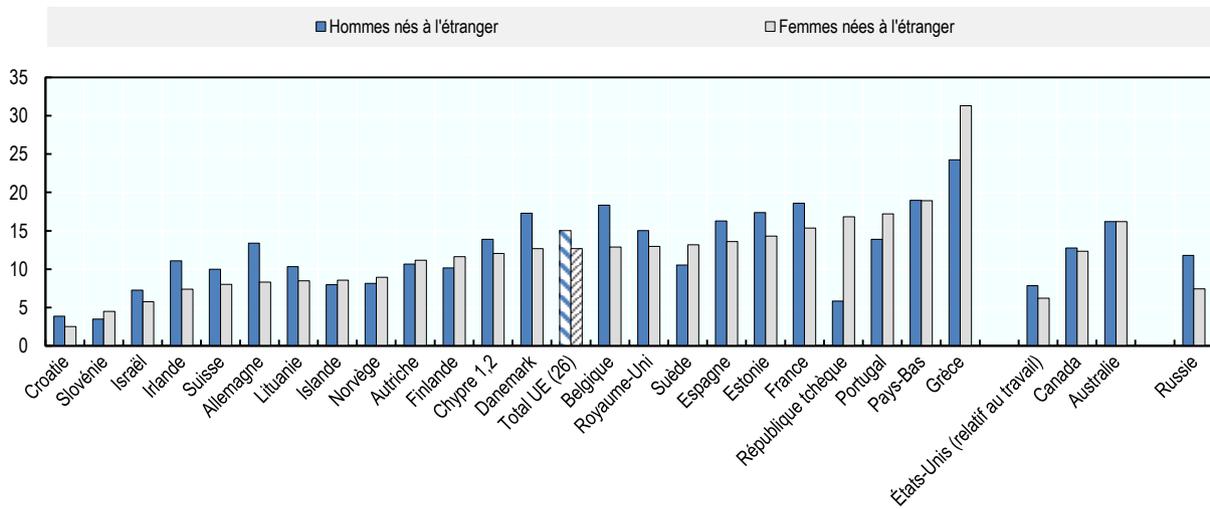
Toutefois, la perception de la discrimination par les hommes et les femmes varie largement d'un pays à un autre. En Allemagne, par exemple, les hommes nés à l'étranger sont presque deux fois plus susceptibles que les femmes d'avoir le sentiment d'être victimes de discrimination. En Belgique, au Danemark et en Irlande, aussi, le sentiment est beaucoup plus répandu chez les hommes nés à l'étranger que chez les femmes. L'inverse est vrai en Grèce, toutefois, où 31 % des femmes nées à l'étranger évoquent des cas de discrimination, par rapport à 24 % de leurs homologues masculins. Au Portugal et en Suède, les femmes immigrées se sentent également davantage victimes de discrimination et, en République tchèque, elles sont presque trois fois plus nombreuses. Dans les pays en dehors de l'Europe, les femmes et les hommes estiment subir des actes de discrimination dans les mêmes proportions, les États-Unis faisant exception, la part d'hommes immigrés ayant le sentiment d'être victimes de discrimination dans le cadre du travail étant supérieure à celle des femmes (8 % par rapport à 6 %).

La façon dont la discrimination est perçue a considérablement changé ces dix dernières années, avec des différences marquées entre les femmes et les hommes dans quelques pays. Les comparaisons entre les périodes 2002-08 et 2010-16 montrent que le niveau de discrimination perçue chez les hommes nés à l'étranger a beaucoup diminué en Autriche et en Espagne, davantage que celui des femmes immigrées. Il a également baissé au Royaume-Uni, au Portugal et dans les pays nordiques (sauf en Finlande), mais il a augmenté chez les femmes nées à l'étranger. La tendance inverse a été observée entre les deux périodes en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, où les femmes nées à l'étranger ont signalé moins de cas de discrimination et les hommes davantage (sauf en Allemagne). En Belgique, la fréquence de la discrimination perçue a augmenté, mais dans une moindre mesure chez les femmes nées à l'étranger que chez les hommes. Le sentiment de discrimination a reculé au Canada chez les immigrés des deux sexes, tandis que dans les autres pays non européens il n'a pas beaucoup évolué pour les deux sexes ces dix dernières années.

Les immigrés récents – arrivés dans leur pays d'accueil dans l'OCDE depuis moins de 10 ans – estiment en général plus souvent faire l'objet d'une discrimination que les immigrés installés depuis plus longtemps. Cela est particulièrement vrai chez les femmes immigrées : 15 % des immigrées récentes (16 % des hommes) ont le sentiment d'être victimes de discrimination, par rapport à 11 % des immigrées installées (14 % des hommes).

Graphique 6.19. Discrimination autodéclarée, selon le sexe

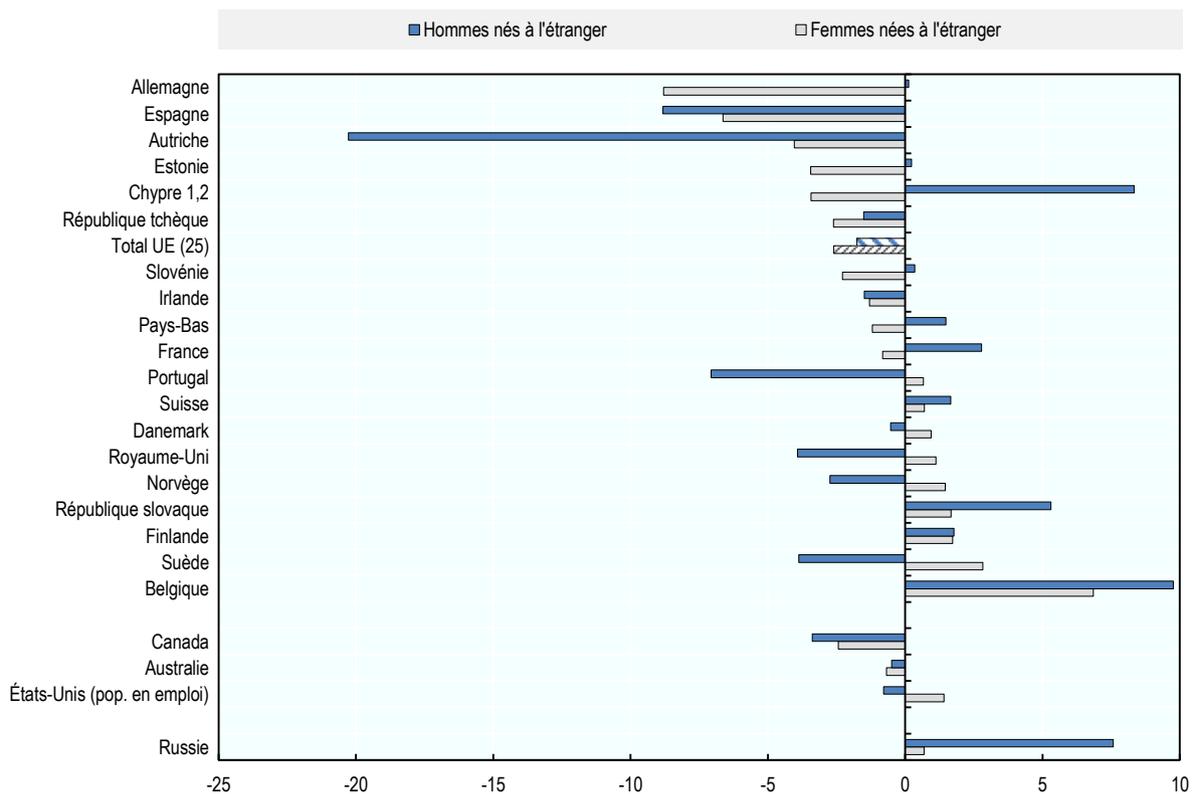
Pourcentages, 15-64 ans, 2008-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894853>

Graphique 6.20. Évolution de la discrimination autodéclarée, selon le sexe

Points de pourcentage, 15-64 ans, entre 2002-08 et 2010-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894872>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

Notes et sources

Notes concernant Chypre

1. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Note concernant Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Notes des graphiques et des tableaux

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de cette publication. Par conséquent, la Lituanie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir un pays membre. Les instruments d'adhésion à la Convention de l'OCDE n'étant pas encore déposés par la Colombie au moment de la préparation de cette publication, la Colombie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Les données de la Nouvelle-Zélande, du Japon et du Canada incluent les personnes toujours scolarisées. Les données de l'Australie comprennent les personnes âgées de plus de 24 ans qui sont toujours scolarisées. Les États-Unis incluent les personnes de plus de 55 ans qui sont toujours scolarisées et calculent les taux pour la tranche d'âge des 16-64 ans.

Le Japon détermine le statut d'immigré sur la base de la nationalité, et non sur la base du pays de naissance. La Corée inclut dans sa population immigrée tous les étrangers et les immigrés naturalisés au cours des 5 dernières années.

Indicateurs 6.2, 6.3, 6.4, 6.8 : en Corée, les personnes ayant suivi des études au niveau 4 de la CITE sont compris dans les personnes ayant un niveau d'éducation élevé.

Graphique 6.3 : le Japon n'est pas inclus dans le total OCDE.

Indicateur 6.6 : Le travail à temps partiel au Mexique correspond à une semaine de travail de moins de 35 heures.

Graphique 6.13 : Pour le Japon, la Corée et le Mexique, il n'est pas possible de distinguer le temps partiel volontaire et le temps partiel subi.

Indicateur 6.9 : Les données sur les pays européens font référence au sentiment d'appartenance à un groupe qui est victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». Les données de l'Australie font référence aux immigrés qui déclarent avoir fait l'objet d'une discrimination ou avoir été traités de façon inégalitaire en raison de la couleur de leur peau, de leur nationalité, de leur origine

ethnique ou de la langue qu'ils parlent. Les données du Canada correspondent aux immigrants qui ont été victimes de discrimination ou qui ont été traités de façon inégalitaire au cours des cinq dernières années en raison de leur origine ethnique, de leur culture ou de la couleur de leur peau. Il existe deux ensembles de données pour les États-Unis. Le premier ensemble de données (pour l'année 2016) fait référence aux répondants qui estiment qu'ils ont été victimes de discrimination dans le domaine de l'emploi (par exemple, lorsqu'ils ont postulé pour un emploi, ou en matière d'augmentation de salaire ou de promotion) au cours des cinq dernières années en raison de leur origine ethnique ou de leur nationalité. Le second ensemble de données fait référence aux répondants en emploi qui ont le sentiment, d'une façon ou d'une autre, d'être victimes de discrimination au travail en raison de leur origine ethnique.

Les moyennes tiennent compte des taux qui ne peuvent pas être publiés individuellement en raison de la taille insuffisante des échantillons.

Pour des données plus détaillées, se reporter aux Annexes A, B, C et D.

Tableau 6.1. Sources par indicateur

	6.1 Population féminine	6.2 Niveau d'éducation	6.3 Emploi et participation au marché du travail	6.4 Chômage	6.5 Inactivité subie	6.6 Heures de travail	6.7 Niveau de qualification des emplois et activités économiques	6.8 Déclassement	6.9 Discrimination perçue
OCDE/UE									
Allemagne	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	..	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	Mikrozensus 2016	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Australie	IMD 2007 & 2017	ASEW 2007 & EFT 2017	ASEW 2007 & EFT 2017, ASEW 2016 (par niveau d'éducation)	ASEW 2007 & EFT 2017, ASEW 2016 (par niveau d'éducation)	PJSM 2016	EFT 2006-07 & 2015-16	ASEW 2016	ASEW 2007 & 2016	ESG 2014
Autriche	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2002-06 & 2014-16
Belgique	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Bulgarie	Eurostat 2011 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-12
Canada	Recensement 2006 & 2016	EFT 2006-07 & 2017	EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	EFT 2006-07 & 2017, 2015 (par niveau d'éducation)	..	EFT 2006-07 & 2015-16	ESG 2004 & 2014
Chili	IMD 2009 & 2015	CASEN 2015	CASEN 2015	CASEN 2015	..	CASEN 2015	CASEN 2015	CASEN 2015	..
Chypre ^{1,2}	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-12, 2006-08 & 2010-12
Corée	IMD 2007 & 2016	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	..	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	SILCLF 2017 & EAPS 2017 (transmis par MRTC)	..
Croatie	Eurostat 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-10
Danemark	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14

	6.1 Population féminine	6.2 Niveau d'éducation	6.3 Emploi et participation au marché du travail	6.4 Chômage	6.5 Inactivité subie	6.6 Heures de travail	6.7 Niveau de qualification des emplois et activités économiques	6.8 Déclassement	6.9 Discrimination perçue
Espagne	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
Estonie	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2004-08 & 2010-16
États-Unis	IMD 2007 & 2015	CPS 2006-07 & 2016-17	CPS 2006-07 & 2016-17	CPS 2006-07 & 2016-17	CPS 2006-07 & 2016-17	CPS 2006-07 & 2016-17	CPS 2016-17 (Les hautement qualifiés uniquement)	CPS 2006-07 & 2016-17	USGSS 2006-10 & 2012-14 (pop. en emploi); USGSS 2016 (relatifs au travail)
Finlande	IMD 2007 & 2017	UE-EFT MAH 2014	UE-EFT 2006-07 & 2017; UE-EFT MAH 2014 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE); UE-EFT MAH 2014 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
France	IMD 2007 & 2014	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation & F6.7)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Grèce	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-10
Hongrie	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
Irlande	IMD 2007 & 2016	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Islande	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2012+2016
Israël	IMD 2007 & 2016	EFT 2017	EFT 2017	EFT 2017	EFT 2016	EFT 2016	EFT 2017	EFT 2017	ESS 2008-16, 2002+2008 & 2010-16
Italie	IMD 2008 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	..
Japon	IMD 2007 & 2017	Recensement 2010	Recensement 2015	Recensement 2015	..	Recensement 2015	Recensement 2015

	6.1 Population féminine	6.2 Niveau d'éducation	6.3 Emploi et participation au marché du travail	6.4 Chômage	6.5 Inactivité subie	6.6 Heures de travail	6.7 Niveau de qualification des emplois et activités économiques	6.8 Déclassement	6.9 Discrimination perçue
Lettonie	Eurostat 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	..
Lituanie	Eurostat 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2010-14
Luxembourg	IMD 2010 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	..
Malte	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	..
Mexique	IMD 2007 & 2016	ENOE 2017	ENOE 2017	ENOE 2017	..	ENOE 2016	ENOE 2017	ENOE 2017	..
Norvège	IMD 2007 & 2016	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Nouvelle-Zélande	IMD 2007 & 2014	EFT 2006-07 & Q2-4/2015-Q1/2016	EFT 2006-07 & Q2-4/2015-Q1/2016	EFT 2006-07 & Q2-4/2015-Q1/2016	..	EFT 2017	EFT 2017	EFT 2006-07 & EFT 2017	..
Pays-Bas	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Pologne	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Portugal	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14
République slovaque	IMD 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-12, 2004-08 & 2010-12
République tchèque	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-04+2008 & 2010-16
Roumanie	Eurostat 2017	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	..

	6.1 Population féminine	6.2 Niveau d'éducation	6.3 Emploi et participation au marché du travail	6.4 Chômage	6.5 Inactivité subie	6.6 Heures de travail	6.7 Niveau de qualification des emplois et activités économiques	6.8 Déclassement	6.9 Discrimination perçue
Royaume-Uni	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Slovénie	Eurostat 2009 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Suède	IMD 2007 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Suisse	IMD 2010 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (par niveau d'éducation)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	UE-EFT 2017, 2015-16 (F6.16)	UE-EFT 2006-07 & 2017, 2015-16 (Immigrés hors UE)	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16
Turquie	IMD 2016 & DIOC 2010/11	EFT 2015	EFT 2015	EFT 2015	..	EFT 2015	EFT 2015	EFT 2015	..
Pays partenaires/du G20									
Afrique du Sud	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011
Arabie saoudite	Population Characteristics Survey 2017	..	Recensement 2010	EFT 2016	EFT 2016	..
Argentine	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010
Brésil	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2011	..
Colombie	Recensement IPUMS 2005	Recensement IPUMS 2005	Recensement IPUMS 2005	Recensement IPUMS 2005
Costa Rica	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2012	..
Indonésie	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010
Russie	Recensement 2010	Recensement 2010	Recensement 2010	Recensement 2010	ESS 2008-12+2016, 2006-08 & 2010-12+2016